

MICHEL GAGNÉ

# BOUCHERVILLE ET LES RÉBELLIONS DE 1837 ★ 1838



Société d'histoire  
des Îles-Percées  
BOUCHERVILLE





Couverture 1 : Peinture d'Henri Julien (1904) intitulée Le Patriote.  
Gouache sur papier brun, 40 x 48 cm.  
Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le\\_Vieux\\_de\\_%2737](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Vieux_de_%2737).  
Cette œuvre est dans le domaine public.

MICHEL GAGNÉ

BOUCHERVILLE ET LES RÉBELLIONS

DE

1837 ★ 1838



Société d'histoire  
des *Îles-Percées*  
BOUCHERVILLE

Conception graphique : Michel Phaneuf

Infographie : pdg - Phaneuf Design Graphique

Impression : Imprimerie Reflet Ltée

Tous droits réservés. Toute production d'un extrait quelconque de cette publication par quelque procédé que ce soit est strictement interdite sans autorisation écrite de l'éditeur.

Copyright © 2022, Société d'histoire des Îles-Percées, Boucherville

Dépôt légal

2<sup>e</sup> trimestre 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-9817187-6-1 (Version imprimée)

ISBN 978-2-9817187-7-8 (Version numérique)





De concert avec la Société d'histoire des Îles-Percées et la ville de Boucherville, je suis très fier d'avoir participé à cette initiative visant à mieux faire connaître Boucherville, sa période patriote et ceux qui y ont été engagés.

En 355 ans, plusieurs se sont intéressés à la riche histoire de Boucherville, mais pour une raison que j'ignore, nombre de ces faits historiques étaient jusqu'à présent demeurés méconnus du grand public et c'est pourquoi ce projet me tenait tant à cœur.

La lutte des Patriotes a marqué profondément ce que nous sommes en tant que Québécois, et les Bouchervillois y ont aussi apporté leur propre contribution. Voilà pourquoi il était essentiel de mettre en lumière cet épisode si important de notre histoire.

En terminant, je tiens à souligner la contribution exceptionnelle de Michel Gagné. Sans son travail de moine à la recherche et à la rédaction, jamais ceci n'aurait été possible.

Xavier Barsalou-Duval  
député de Pierre-Boucher-  
Les Patriotes-Verchères





Boucherville figure parmi les plus vieilles villes du Québec. À ce titre, son histoire unique, riche, variée et inspirante gagne à être connue et reconnue. Tout en remerciant la Société d'histoire des Îles-Percées pour sa remarquable contribution à cet égard depuis maintenant 50 ans, la Ville de Boucherville est fière et heureuse de s'associer à cette dernière ainsi qu'à son député fédéral de la circonscription de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères afin de mieux faire connaître une facette de son histoire, soit la présence de patriotes sur son territoire en 1837-1838. La Ville de Boucherville tient également à remercier et à féliciter monsieur Michel Gagné pour sa formidable contribution à ce projet. Bonne lecture!

Jean Martel Maire de Boucherville



La Société d'histoire des Îles-Percées a pour mission de vous donner accès à la mémoire de Boucherville et de ses environs. Dans cette optique, et initié par le député fédéral Xavier Barsalou-Duval, le comité Patriotes de la S.H.I.P. a recensé et précisé la présence patriote à Boucherville dans le but de vous la faire connaître.

Cette fois-ci, c'est l'histoire d'un peuple en marche vers son autodétermination. Depuis le traumatisme de la Conquête anglo-saxonne de 1760 et le rejet global britannique des 92 Résolutions patriotes en 1837, il y a matière à s'offusquer et cela divisera Boucherville... C'est l'éveil nationaliste contre une démocratie de façade, du favoritisme, de la discrimination et des politiques d'assimilation. Les faits « patriotes » déboucheront tout de même par le gouvernement responsable de Robert Baldwin et Louis-Hippolyte La Fontaine en 1848, ce qui prédisposera au « Maîtres chez nous » du gouvernement Lesage de 1962 ainsi qu'aux référendums de 1980 et 1995; ils découlent tous de cette volonté à s'affirmer.

C'est une longue mouvance nationale que celle de l'histoire du Québec!

Guy Théorêt Président



## AVANT-PROPOS

Cette publication présente les faits marquants qui se sont déroulés à Boucherville, et dans les environs, à l'époque des rébellions de 1837-1838. Ces faits mettent en évidence des Bouchervillois, et autres intervenants, d'obédience Patriote et Loyale, qui ont un lien étroit avec notre patelin à cette époque. Cette période courte et mouvementée s'inscrit dans la mouvance insurrectionnelle.

Cette brochure se veut un hommage à ceux qui ont défendu leurs idéaux et contribué à façonner une page méconnue de notre histoire. Il est intéressant d'apprendre que l'instigateur des hostilités est originaire de Boucherville et qu'il a dû subir les affres de l'exil.

Je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui m'ont soutenu dans ce projet. Merci à Guy Théorêt, président de la Société d'histoire des Îles-Percées Boucherville; à Xavier Barsalou-Duval, député de la circonscription de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères; et à François Desmarais, représentant de la Ville de Boucherville, pour l'appui accordé à la rédaction de cet ouvrage.

Mes remerciements les plus sincères s'adressent également à Maurice Carignan et à Guy Gosselin pour la numérisation de certaines illustrations présentées dans la publication. Merci à Michelle Turcotte Roy pour sa contribution à la section *Les femmes patriotes*. Ces grandes oubliées ont, pour la plupart, travaillé dans l'ombre et méritent une reconnaissance égale à ceux qui ont contribué à faire du Québec ce qu'il est aujourd'hui.

Je ne voudrais passer sous silence l'apport de Gilles Véronneau. Ses précisions sur certains événements ont permis de confirmer quelques détails historiques. En terminant, je tiens à témoigner ma reconnaissance à l'égard de Denise Vallée pour ses relecture et révision du document.



## LA GENÈSE DU MOUVEMENT PATRIOTE

La fibre patriotique fait son apparition en 1830 alors que les Patriotes n'acceptent désormais rien d'autre que l'indépendance complète du Bas-Canada. À l'automne, une dernière tentative est faite pour régler la question des subsides, mais ils refusent tout compromis. L'année suivante, les arrestations débutent.

En 1832, les tensions montent dans le Bas-Canada. Après des années de confrontation avec un gouvernement qui refuse d'écouter leurs demandes, les frustrations des patriotes ne cessent de s'accumuler. Déjà, des voix bilatérales se font entendre. Le 12 juin, Pierre-Amable Boucher de Boucherville, seigneur de Boucherville, prononce un discours lors de l'assemblée générale du comté de Chambly, à titre de membre du comité de surveillance et correspondance :

*« Le moment est enfin arrivé où il faut que le comté de Chambly prenne place dans l'histoire, dans la politique du pays. Nos jours enfantins sont passés, nous sommes hommes, soyons citoyens, soyons patriotes; que nos procédés soient marqués par le plus pur civisme. Portons de nouveau nos plaintes au pied du monarque que nous reconnaissons pour chef du peuple anglais et dont nous sommes aussi les enfants. Je lui dirai que le Lion et la Licorne déployés par nous sur nos murs sont autant de preuves d'une fidélité canadienne que des machiavélismes cherchent à masquer. Ici, solennellement, je supplie Milord Aylmer de fermer l'oreille à ces délations, à ces trames qui s'ourdissent dans les ténèbres contre un peuple fidèle. Si nos cœurs sont ulcérés, nous n'en sommes pas moins fidèles à l'honneur, à notre souverain et à notre patrie. Oh! Avec quel plaisir certains politiciens vont colporter nos procédés, et sous quelles couleurs! Déjà, nos détracteurs me taxent de démocratie, de républicanisme, peut-être de démagogie et de trahison. Insensés qu'ils sont! »*

En 1834, le Parti patriote se radicalise davantage avec les 92 Résolutions. Rédigées en janvier 1834 par Louis-Joseph Papineau, chef du Parti patriote, et Augustin-Norbert Morin, elles se veulent des griefs et des demandes formulés par le Parti patriote en lien avec l'état du système politique colonial. C'est en cette année, si l'on peut dire, que Boucherville entre en scène avec Clément-Charles Sabrevois de Bleury, né à Boucherville en 1798, qui est l'un des appuieurs. Bleury a été dans sa jeunesse un ardent patriote et seigneur d'un arrière-fief.

■ **Clément-Charles Sabrevois de Bleury**, seigneur d'une partie de Boucherville, a été dans sa jeunesse un ardent patriote et il a appuyé, en 1834, les 92 Résolutions alors qu'il occupait le poste de député du comté de Richelieu. Pour ses adversaires, il est gratifié du sobriquet de *Sabre-de-Bois*. Sabrevois de Bleury devient l'un des vire-capot les plus méprisés de la colonie. Vers la fin de mars 1836, Ludger Duvernay, propriétaire éditeur du journal *La Minerve*, s'en prend ouvertement aux agissements de Bleury lors d'une élection partielle dans le comté. Il exige une rétractation, qui lui est refusée. Les deux parties décident de régler le litige au moyen d'un duel. Blessés non seulement dans leur orgueil, les protagonistes auraient convenu de quitter les lieux sans demander leur reste.

Ces 92 Résolutions sont écrites à la suite d'une longue lutte politique contre le gouverneur général démontrant l'incapacité des patriotes à parvenir à des réformes significatives. Le document recommande des réformes constitutionnelles, dénonce les abus d'une oligarchie et exige un gouvernement responsable face à l'Assemblée législative, menaçant implicitement d'annexer le Bas-Canada aux États-Unis.



Le 6 mars 1837, le Parlement de Londres rejette les revendications patriotes. La réponse du gouvernement impérial leur parvient sous la forme des Résolutions de lord John Russell, le secrétaire de l'Intérieur, pavant ainsi la voie aux Rébellions de 1837-1838.

Bien que les 92 Résolutions ne soient pas la seule cause des rébellions, elles précipitent certainement la série d'événements qui mèneront aux soulèvements.

Dès le printemps 1837, le Parti patriote se mobilise, organisant de vastes assemblées publiques auxquelles il rejette les Résolutions Russell et dénigre le gouvernement impérial.

Le 4 juin, une importante assemblée anticoercitive, qui dénonce le gouvernement et réclame un gouvernement responsable, se tient à Longueuil où plusieurs patriotes bouchervillois se retrouvent à l'avant-plan. En ouverture, le D<sup>r</sup> René-Claude Weilbrenner, résidant du rang d'Alençon, appuyé par Joseph Vincent, de Longueuil, propose la 1<sup>re</sup> Résolution. Il est suivi de J. Weilbrenner (Joseph ou Joseph-Élie) qui propose la 6<sup>e</sup> Résolution. Également présent à l'assemblée, Charles Duminy y propose la 7<sup>e</sup> Résolution. Plongeant dans l'arène politique, Pierre-Georges-Prévost Boucher de Boucherville y prononce un discours.

Derechef, Bonaventure Viger se met en évidence en appuyant la 8<sup>e</sup> Résolution. À ses côtés, Louis Lacoste, député du premier siège du comté de Chambly, de 1834 à 1838, dépose les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Résolutions et Louis-Michel Viger, également député du comté de Chambly, de 1830 à 1838, occupant le second siège, prend la parole pour dénoncer le gouvernement anglais. Il faut savoir qu'à cette époque Boucherville faisait partie du comté de Chambly. Bonaventure Viger prononce également un discours portant sur le boycottage des produits britanniques. Il organise par la suite l'assemblée du 29 juin 1837, tenue également à Longueuil.

À la mi-juin, Gosford émet une proclamation demandant d'éviter toutes les assemblées à caractère équivoque. Celle-ci ne peut plus mal tomber en la veille de la Saint-Jean-Baptiste. Faisant fi de l'ordonnance, les Patriotes s'organisent et fixent au 26 juin, le 24 étant un jour d'abstinence, l'occasion de manifester leur opposition. À Varennes, le D<sup>r</sup> Eugène-Napoléon Duchesnois prend la direction des opérations qui se tiennent à l'auberge de Jean-Baptiste Girard. Le banquet est présidé par le seigneur Paul Lussier. Soixante-quatorze invités festoient au son des chants patriotiques et portent un toast de bienvenue, appuyé des discours de circonstance. À cette occasion, Louis Lacoste, patriote et notaire de Boucherville, rend hommage à Louis-Joseph Papineau et aux représentants du peuple.

Le libéralisme bien connu de Louis-Michel Viger, que l'on surnommait communément « le beau Viger », lui valut d'être incarcéré deux fois durant la rébellion de 1837-1838. Il est arrêté une première fois le 18 novembre 1837, sous l'accusation de haute trahison, et libéré le 25 août 1838, moyennant une caution de 2 000 £. Arrêté de nouveau le 4 novembre 1838, il est libéré le 13 décembre 1838.

## Louis-Michel Viger

Né à Montréal le 28 septembre 1785, il est apparenté à Louis-Joseph Papineau. Admis au barreau en 1807, il prend une part active à la politique. En 1810, il est accusé de déloyauté, puisqu'il refuse de signer une adresse de félicitations au gouverneur Craig.

Sur le plan militaire, il participe à la guerre de 1812, à titre d'enseigne. Il fut capitaine dans le bataillon des Chasseurs canadiens. Viger est un de ceux qui se présentent à la session parlementaire de 1837, vêtu d'étoffe du pays pour affirmer sa solidarité à la cause patriote. Député de Chambly, du 26 octobre 1830 au 27 mars 1838, il est au cœur des événements. En 1835, il fonde, sous la raison sociale *Viger, Dewitt et Cie*, une banque qui sera incorporée en 1843, sous le nom de *Banque du Peuple*. À cette époque, on prétendait que la véritable raison de cette institution était de faire des avances d'argent à l'armée des rebelles. Député sous l'Union, il participe au ministère La Fontaine-Baldwin, puis est conseiller exécutif et receveur général à partir de mars 1848.

Il convole, en premières noces, à Saint-Charles-de-Bellechasse, le 19 juillet 1824, avec Marie-Hermine Turgeon, fille de Louis, conseiller législatif et seigneur de Beaumont. Devenu veuf, il se remarie, le 19 septembre 1843, à Marie-Aurélié Faribault, fille de l'honorable Joseph-Édouard. Il décède sans postérité, le 20 octobre 1855.

Le 15 juin 1837, une proclamation du gouverneur général Archibald Atcheson, comte de Gosford, interdit les assemblées publiques et menace de sanctions pénales quiconque y participerait. Gosford ordonne aussi aux magistrats et aux officiers de milice d'empêcher le peuple de participer à ces réunions subversives. La publication solennelle ne parviendra pas, toutefois, à mettre un terme aux assemblées.

La plus importante de ces assemblées publiques, l'Assemblée des Six-Comtés, a lieu les 23 et 24 octobre 1837 à Saint-Charles-sur-Richelieu. Entre 1000 et 5000 personnes y prennent part, dont Bonaventure Viger et Louis Lacoste, tous deux natifs de Boucherville. Les discours enflammés donnent le signal aux événements qui mèneront ultérieurement à des victoires, à des défaites, à des incarcérations, à des pendaisons et à des expatriés.

## LES FILS DE LA LIBERTÉ

Les jeunes qui fondent l'association des Fils de la Liberté sont pour la majorité des néophytes en politique et, à l'exception d'André Ouimet, de parfaits inconnus dans le mouvement patriote avant leur adhésion à l'association. L'engagement politique d'André Ouimet prend ses origines vers 1835.

L'association des Fils de la Liberté est un groupe paramilitaire fondé au mois d'août 1837 et destinée à « redresser les griefs entretenus envers l'administration coloniale dont les membres disaient ne pouvoir obtenir par la force morale ». Le volet patriotique est placé sous l'égide de Louis-Joseph Papineau et d'Edmund Bailey O'Callaghan, et le volet militaire sous celle de Thomas Storrow Brown calqué sur l'organisation de la milice.

Les Patriotes se sont également inspirés de la Révolution américaine pour créer les Fils de la Liberté. La première assemblée publique s'est tenue le 5 septembre à l'hôtel Nelson, à Montréal, devant plus de 500 jeunes gens, et présidée par le Bouchervillois d'adoption André Ouimet (il est dit résidant lors d'une quelconque déposition). Les premières tensions apparaissent le 6 novembre lorsqu'il y a affrontement avec le *Doric Club*, organisme paramilitaire anti-francophone, fondé par Adam Thom, journaliste, directeur du *Montreal Herald* et avocat d'origine écossaise. L'affrontement avait été précédé d'une réunion des Fils de la Liberté dans le plus ancien marché de chevaux à Montréal, le *Tattersall Horse Market*, situé sur la rue Notre-Dame, près de McGill. Ouimet est blessé au genou, tandis que Pierre-Georges-Prévost Boucher de Boucherville est saisi par le bras : c'est sa mère, dit-on, qui vient lui sauver la vie en le tirant à l'écart. Cette rencontre va contribuer à envenimer les relations ethniques, une des causes de l'insurrection de 1837.



André Ouimet

L'action se poursuit le 16 novembre 1837, veille du déclenchement des hostilités, lorsque Pierre-Georges-Prévost Boucher de Boucherville, avocat et secrétaire du mouvement, est l'un des premiers à être mis sous écrou à Montréal. Il est dénoncé par James Brown, notable à Montréal, pour avoir dirigé, au faubourg Saint-Antoine, des exercices au profit du mouvement des Fils de la Liberté. Même incarcéré, Boucher de Boucherville conservait son caractère guerrier. Il aimait tirer au fleuret, mais comme l'arme ressemblait trop à une épée, le jeu a été défendu par le gouvernement anglais.

Pierre-Georges-Prévost qualifiera sa conduite, lors des rébellions, d'erreur de jeunesse. Le 20 novembre, lors de son examen volontaire, il déclare qu'il n'est point coupable du crime de haute trahison dont on l'accuse. De prime abord, il faisait partie des prisonniers jugés « importants » et qui étaient destinés à l'exil aux Bermudes.

Il est libéré sans procès le 8 juillet 1838, lors de l'amnistie, moyennant un cautionnement de 2 000 £, en compagnie d'André Ouimet. Au moment de leur incarcération, Ouimet se plaisait de surnommer familièrement Pierre-Georges-Prévost, Zorze. À leur libération, les deux juristes défendirent de nombreux patriotes. En novembre, il évite une seconde arrestation. Peu après, il fuit en Louisiane, à Thibodeauville, puis à La Nouvelle-Orléans pour revenir quelque deux ans plus tard. Selon l'historienne Elinor Kyte Senior, les effectifs des Fils de la Liberté pour la région de La Prairie-Boucherville comptaient peut-être quelque deux cents membres.

### Pierre-Georges-Prévost Boucher de Boucherville

Baptisé à Québec le 24 octobre 1814. Il est le fils de Pierre-Amable Boucher de Boucherville, cinquième seigneur de Boucherville, et de Marguerite-Émilie Sabrevois de Bleury. Il fait ses études au collège de Montréal et devient avocat. Il pratique le droit avec son ami et associé André Ouimet. Le 15 février 1841, il épousait, à Montréal, Louise-Elizabeth Gregory. Il est l'auteur du roman *Une de perdue, deux de trouvées*. Plusieurs scènes de ce roman font référence à des événements patriotes. Il laisse entendre que jamais les Fils de la Liberté n'avaient songé à prendre les armes, et que c'était les bureaucrates qui, pour mieux l'écraser, avaient poussé le mouvement à l'illégalité. Il a été secrétaire du lieutenant-gouverneur Belleau, puis greffier du Conseil exécutif de la province de Québec de 1867 à 1890. Décédé en 1894, il est inhumé dans les voûtes de l'église de Boucherville le 10 septembre.





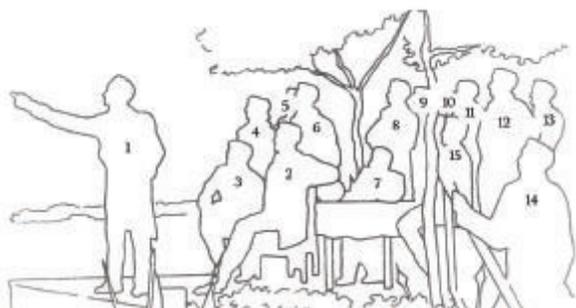
Assemblée des Six-Comtés, Charles Alexander Smith, 1890. Source : Wikimedia Commons. Cette immense toile de 3 m x 6,9 m a été réalisée pour le Parlement de Québec. Elle fait dorénavant partie des collections du Musée national des beaux-arts du Québec.

## L'ASSEMBLÉE DES SIX-COMTÉS

L'Assemblée des Six-Comtés s'est tenue les 23 et 24 octobre 1837, à Saint-Charles, sous l'instigation des deux chefs patriotes, Louis-Joseph Papineau, dont Bonaventure Viger était un fidèle disciple, et Wolfred Nelson, surnommé le Loup Rouge, pour protester contre les Résolutions Russell. Les « Six-Comtés » font référence à Richelieu, Rouville, Saint-Hyacinthe, Chambly (dont Boucherville faisait partie), Verchères et L'Acadie. C'est également lors de cette assemblée que le mouvement patriote approuve solennellement l'organisation des Fils de la Liberté et jette les bases d'une Constitution d'un Bas-Canada indépendant. Le 23 octobre, en pleine assemblée, une divergence idéologique profonde s'installe entre les deux chefs. Papineau favorise le terrain de l'agitation constitutionnelle tandis que Nelson déclare « [...] je prétends que le temps est arrivé de fondre nos cuillères pour en faire des balles ».

En 1890, le peintre Alexander Smith a immortalisé la scène. On y voit Louis Lacoste et Louis-Michel Viger aux côtés des chefs rebelles. Bonaventure Viger, qui se tient au pied de la tribune, appuie la 8<sup>e</sup> Résolution. Dès la première heure, Lacoste s'est joint aux Fils de la Liberté afin de protester contre l'administration abusive et corrompue de ceux qui furent surnommés « Les Tyrans aux Petits Pieds ».

À cette occasion, Louis-Michel Viger, en tant que député du comté de Chambly, prend la parole tout juste après Papineau. Au même titre, Louis Lacoste prononce un virulent discours et propose la 4<sup>e</sup> Résolution dans laquelle il souligne l'urgence de remplacer par des hommes dignes de confiance les officiers nommés par une administration « ennemie du pays ». Son intervention semble indiquer que Boucherville est destinée à jouer un rôle prépondérant lors des événements à suivre. Mais ce ne sera pas sur son territoire.



1- Louis-Joseph Papineau; 2- Wolfred Nelson; 3- Joseph Toussaint Drolet; 4- François Chicou-Duvert; **5- Louis Lacoste;** **6- Louis-Michel Viger;** 7- Jean-Philippe Boucher de Belleville; 8- Édouard-Étienne Rodier; 9- Eugène-Napoléon Duchesnois; 10- Rodolphe Des Rivières; 11- Pierre Amiot; 12- Louis-Renault Blanchard; 13- Antoine-Côme Cartier; 14- Jean-Baptiste Allard; 15- Edmund Bailey O'Callaghan. L'identification des patriotes est l'œuvre d'Hélène Clavet de la Maison nationale des Patriotes à Saint-Denis-sur-Richelieu (2004). La copie numérotée des personnages est extraite de la brochure de Nicole et Denis Chagnon.

Son engagement dans la lutte contre le gouvernement en place lui attire des représailles, et un mandat d'arrestation est lancé contre lui le 6 décembre 1837. Le 8 décembre, il se livre volontairement avec neuf autres patriotes contre ceux auxquels de semblables mandats ont été lancés par Pierre-Édouard Leclère, le surintendant de la police de Montréal. Il est libéré sans procès le 7 juillet 1837, à l'amnistie, moyennant un cautionnement de 1 000 £.

### Louis Lacoste (1798-1878)



Bibliothèque et Archives Canada/ BAC Mikan 4663780  
e010947183.

Né à Boucherville le 3 avril 1798, de l'union de Louis Lacoste et de Joséphine Dubois. Il étudie au Petit Séminaire de Montréal de 1810 à 1815. Après son apprentissage du droit, il est reçu notaire en 1821. Il exerce sa profession à Boucherville, où il est également officier de milice.

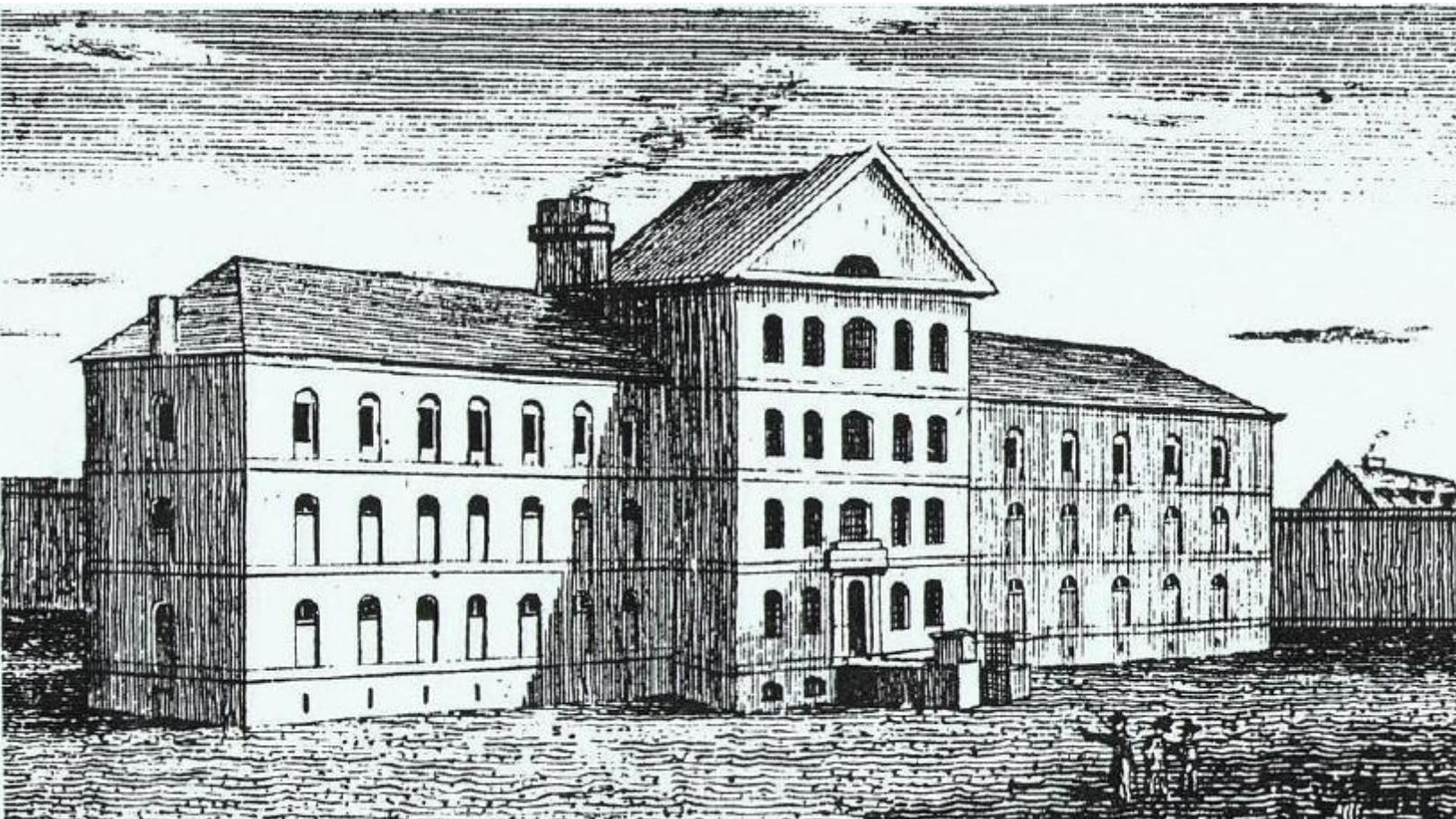
Le 31 mars 1834, il est vice-président du Comité de surveillance et de correspondance du comté de Chambly, puis délégué au Comité central et permanent de Montréal (CCPM). En plus d'avoir occupé le poste de député de Chambly, de 1834 à 1838, au moment des insurrections, il sera réélu, toujours pour Chambly, par intermittence de 1843 à 1861.

Louis Lacoste devient le premier maire élu de la Municipalité du village de Boucherville en 1857. En 1867, à la création de la Confédération, il est nommé sénateur de la Chambre par le Parti conservateur pour la division de Montarville, jusqu'à son décès en 1878.

Il convole en justes noces à trois reprises. En 1823, avec Catherine, fille de René Boucher de La Bruère; en 1835, avec Charlotte Magenty, fille de Philip Mount; et en 1838, avec Marie-Antoinette Thais, fille de Louis-Basile Proulx.

L'assemblée de Saint-Charles est considérée comme l'une des plus tumultueuses pour l'époque. Il appert que des coups de canons et de fusils furent entendus lors des discours. Louis Lacoste était reconnu comme un homme vigoureux, combatif et droit qui ne craignait pas d'affronter l'adversité pour pallier les injustices faites aux siens. C'est à la suite de ces événements qu'il paye de sa liberté, son dévouement à la cause nationale. Il est écroué à la prison du Pied-du-Courant le 8 décembre 1837, sous le prisonnier numéro 365. Accusé de haute trahison, il est relaxé le 7 juillet 1838, lors de l'amnistie, sans explication dans le registre de la prison, moyennant un cautionnement de 1 000 £. Louis Lacoste est reconnu comme un important organisateur patriote dont la présence est sollicitée partout au Bas-Canada.

Le 24 octobre, cette grande assemblée se conclut par l'adresse suivante au peuple du Canada : « Nous, les délégués des comtés confédérés de Richelieu, St. Hyacinthe, Rouville, l'Acadie, Chambly et Verchères, enregistrons ici publiquement la résolution solennelle et déterminée du peuple que nous représentons, de mettre à effet, dans le plus court délai possible, les recommandations précédentes, et de ne jamais arrêter nos efforts patriotiques jusqu'à ce que les différents griefs dont nous nous plaignons aujourd'hui aient été redressés; et par ces présentes, nous invitons tous nos concitoyens dans toute la province à unir leurs efforts aux nôtres afin de procurer à notre commune patrie un système de gouvernement bon, peu dispendieux et responsables. »



L'ouverture de la nouvelle prison de Montréal au Pied-du-Courant a lieu en 1836. Elle a été construite pour loger 225 détenus, mais on y a incarcéré jusqu'à 495 personnes simultanément lors des rébellions.

Dessin de J. Duncan — Numérisation d'une page du livre : Dossier d'inventaire architectural de la Prison du Pied-du-Courant, Grande Bibliothèque, Collection nationale, Publication gouvernementale Québec A32I59/P75 OFF v.2 illustration 17.

À la suite de l'Assemblée des Six-Comtés, et fort de la confiance reçue de Wolfred Nelson, Bonaventure Viger prononce un discours dominical sur le parvis de l'église de Boucherville invitant les paroissiens à se réunir chez lui au rang de la Savane. Le but est de recueillir des souscriptions pour faire chanter une grand-messe « afin que les rebelles réussissent dans leur lutte contre le gouvernement ». Il dit qu'il fallait se tenir prêt à toute éventualité et qu'il était prêt à donner 200 minots d'avoine pour se procurer de la poudre et des balles. Ce fut l'occasion pour les patriotes de Boucherville de lever la main. L'histoire ne dit pas si l'office fut célébré, mais nous pouvons présumer que les souscriptions recueillies servirent à faire chanter les fusils plutôt qu'une messe.

L'initiative de l'officier de milice Bonaventure Viger ne fait pas l'unanimité. Son geste est dénoncé lors d'une déclaration sous serment par Jean-Marie Morin, cultivateur de Boucherville. Par la même occasion, Morin déclare qu'un nommé Antoine Savoie, capitaine de milice du même lieu, a contribué pour un montant de « dix chelins à la cause susdite » le 15 novembre 1837.

## LE DÉBUT DES HOSTILITÉS

Le fait d'armes de Bonaventure Viger est d'être reconnu comme l'artisan des insurrections de 1837-1838. Son implication première survient le 17 novembre 1837, alors que le capitaine de milice Joseph Vincent, de Longueuil, fait appel à ses services pour intercepter une patrouille du *Royal Montreal Cavalry*, sous les ordres du lieutenant Charles Oakes Ermatinger, qui conduit à la prison de Montréal les prisonniers patriotes Joseph-François Davignon, de Saint-Jean, connu sous le nom de Jos Francis lors de son exil aux États-Unis, et Pierre-Paul Desmaray, maître de poste de Saint-Jean de 1832 à 1837, accusés d'avoir participé activement à des assemblées patriotes.

Avec l'approbation de Louis-Joseph Papineau au projet visant à délivrer les prisonniers, il n'hésite pas à prendre les armes, fournies par le Chamblyen Timothée Kimber. C'est près de Longueuil, sur l'actuel chemin de Chambly, que Viger et une poignée d'hommes s'embarquent pour faire face au détachement. À l'approche des soldats, Viger s'interpose le premier et les somme de s'arrêter. Faisant fi de l'ordre, la cavalerie poursuit sa route. S'ensuit alors une escarmouche qui met en déroute les soldats, beaucoup moins nombreux que leurs assaillants. Dans l'affrontement, Viger est atteint de deux balles, mais rien ne l'empêche de trancher de son sabre la gorge de l'un des chevaux. Lors de cet engagement, Bonaventure Viger affronte un adversaire opiniâtre en la personne de John Molson II qui est mêlé de près aux événements de 1837 à titre de président de l'Association constitutionnelle. Molson fils échappe de justesse à la mort lorsqu'une balle lui frôle la tête, emportant sa casquette.

Tandis que les autorités civiles et militaires réagissent vigoureusement à la libération de Davignon et Desmaray, le gouvernement civil ne néglige pas pour autant les aspects terre à terre de son rôle. Pour avoir organisé l'expédition, il démet Bonaventure Viger de ses fonctions de lieutenant de la milice.

Cette action militaire de Bonaventure Viger est partie prenante de notre mémoire collective. Littérairement, tout bon historien rapporte ce geste d'éclat. Ses exploits nous sont également rappelés non seulement par les illustrations d'Henri Julien, mais également par une bande dessinée de Jalette et Gérald. On y voit Bonaventure Viger attaquer le convoi militaire et, lors de la bataille de Saint-Charles, la destruction des ponts. Ce dernier événement est mentionné dans la section concernant ladite bataille.

Il est important de savoir que lors du décès de John Molson père, en 1836, ce dernier lègue à son fils, John Molson II, ses fermes situées sur les îles Saint-Jean et Sainte-Marguerite, de la seigneurie de Boucherville. Devenus deux concitoyens, ils sont tout de même appelés à s'affronter.

### John Molson II

3 octobre 1787 - 12 juillet 1860

John Molson II était un homme d'affaires, officier de milice, fonctionnaire, juge de paix et homme politique. Il travailla avec son père dans la brasserie. En 1838, il devient lieutenant-colonel de la milice.

Photographie de John Molson II (1787-1860).  
Photo retouchée en 1867 par William Notman.  
Musée McCord sous le numéro d'accès I-25719.1.



Le soir même de cette première altercation, Bonaventure Viger retourne chez lui à Boucherville. Le lendemain, il part pour le Nord dans le but de s'enquérir de ce qu'on y faisait. Arrivé à l'Assomption, il s'installe à l'hôtel du village. De là, il voit et entend tout sans être vu. Son flair tombe à point, car de nombreuses personnes discutent des événements survenus la veille, à Longueuil. Il apprend que sa tête est mise à prix par les autorités britanniques et qu'une récompense de cinq cents piastres est offerte pour son arrestation. Et comme la coupe n'est jamais assez pleine, un médecin bureaucrate de l'endroit double la mise pour celui qui arrêterait Viger. Se sentant vulnérable, il décampe le lendemain en direction de Saint-Denis.

En 1992, l'événement est souligné par un repère d'arpentage en laiton coulé dans le trottoir au coin de la rue Brodeur et du chemin de Chambly, à Longueuil. Le 15 novembre 2015, la Société d'histoire de Longueuil, en collaboration avec la Ville de Longueuil, organise une cérémonie d'hommage aux Patriotes dudit lieu, sous l'égide du Comité des Patriotes Bonaventure-Viger, en inaugurant le nouvel emplacement de la stèle qui met en valeur la plaque commémorative dévoilée antérieurement.



Stèle et plaque commémorative dédiées aux Patriotes et érigées à Longueuil le 15 novembre 2015. Collection Michel Gagné.

La stèle est aujourd'hui située sur une petite place publique, aux abords du centre Jeanne-Dufresnoy, à l'intersection du chemin de Chambly et du boulevard Curé-Poirier. La stèle commémorative est faite d'un bloc de granit à l'état naturel sur lequel est gravé un court texte rappelant cet événement. Les dimensions sont de 30 x 30 x 42 pouces. La stèle est l'œuvre de Granite Lacroix inc.

*Bonaventure Viger fils*

## Bonaventure Viger

Né à Boucherville le 14 mai 1804, de l'union de Bonaventure Viger et de Marie-Louise Levasseur. Ayant hérité d'une terre de son père, dans le rang de la Savane, il poursuit la tradition de cultivateur.

En 1840, après une participation active dans le mouvement patriote, il revient à Boucherville et embrasse le métier de maître fromager. Ses fromages deviendront aussi célèbres que ses exploits, et les Anglais s'en régaleront sans scrupule et sans crainte. Revenu à la normalité, il épouse, le 11 octobre 1841, à Boucherville, Marie-Eudoxie Trudel.

En 1845, il fait partie des premiers commissaires d'école.

À l'été de 1849, une société pour l'exploitation des mines d'or de la Californie voit le jour dans le comté de Huntingdon. Pris dans le tourbillon de l'or de San Francisco, plus de 80 Canadiens deviennent membres de la dite société, dont Bonaventure Viger et les ex-patriotes, Adélarde-Isidore Des Rivières, Charles Rapin, Robert Nelson et le D<sup>r</sup> Adolphe Dugas. Le 1<sup>er</sup> décembre 1849, cinq cents passagers montent à bord de l'*Empire City*, à New York, à destination de Chagres, au Panama. Le 6 janvier 1850, après une attente de 19 jours, le *Charleston* est en partance pour San Francisco. Le voyage sur le Pacifique dure 50 jours. En compagnie d'un associé, Viger acquit une concession minière sur la rivière Yuba. Toutefois, tous les lots appartenant aux Canadiens sont saisis par les Américains qui prétendent qu'ils n'ont pas le privilège d'exploitation sur le territoire américain. Viger et son associé font appel à la justice mais, au bout du compte, ils perdent tous leurs biens. Il appert qu'ils furent trahis par deux Québécois qui avaient contracté une entente avec les Américains dans le but de se partager les lots. Alors qu'il est à la recherche d'un nouvel emplacement de prospection, Viger croise le D<sup>r</sup> Adolphe Dugas qui, à la tête de six Canadiens, partage le même intérêt. Il n'est pas spécifié si Bonaventure Viger poursuivit ses exploitations minières ou s'il prit le chemin du retour. Nous pouvons, toutefois, affirmer qu'il était de retour à Boucherville approximativement à la mi-novembre 1853, car son épouse donna naissance à un cinquième enfant en août 1854.

Après 1861, il s'établit à Saint-Basile-le-Grand, puis à Saint-Bruno, car son épouse y décède le 15 juillet 1865. À cette époque, il occupait la fonction de capitaine de milice et coroner. Il décède subitement à Belœil le 15 septembre 1877, et est inhumé à Saint-Bruno le 18. Il est difficile de retracer l'emplacement de sa sépulture, car ses restes ont été déplacés lors de la reconstruction de l'église en 1934.



## LES BATAILLES DE SAINT-DENIS ET DE SAINT-CHARLES



Après avoir quitté promptement l'Assomption pour Saint-Denis, Bonaventure Viger est accueilli avec enthousiasme par Wolfred Nelson. Reconnu comme l'artisan dans la libération de Davignon et Desmaray, on accourt de partout pour le voir et entendre le récit de son exploit. Viger se rend à Saint-Denis pour participer à la résistance armée du 23 novembre 1837. Nelson, qui connaît l'importance d'un homme comme Viger, lui conseille de s'en retourner et d'organiser les patriotes de Longueuil et de Boucherville.

Le 25 novembre, soit deux jours après la victoire de Saint-Denis, les forces britanniques et les patriotes s'affrontent de nouveau, cette fois à Saint-Charles.

Pour l'affrontement, Thomas Storrow Brown confie à Bonaventure Viger la garde d'un avant-poste sur la première ligne de feu avec le titre de capitaine des piquets. À la tête d'une vingtaine d'insurgés, il construit une barricade. Bonaventure Viger et ses hommes détruisent systématiquement tous les ponts à moins de un kilomètre et demi du village de Saint-Charles. Il reçoit également l'ordre de tirer sur les soldats d'Edward Wetherall si ceux-ci tentent de les reconstruire.

Source : Bataille de Saint-Charles. Aquarelle contemporaine de Bibliothèque et Archives Canada (Reproduction C-130814).





Destruction des ponts par Bonaventure Viger  
 Estampe, Attaque contre Saint-Charles, Lord Charles Beauclerk (1813-1842),  
 encre et aquarelle sur papier – Lithographie, 17,3 x 26,6 cm. Lithographié par N. Hartnell, ANC C395.

Accompagné de Louis Blanchard, de Saint-Hyacinthe, il résiste aux premiers coups de feu des soldats. Les deux hommes tiennent tête à l'ennemi durant de bons moments avant de retraiter vers leur retranchement.

La bataille est une déconfiture totale et les patriotes sont mis en déroute par les assaillants. À l'instar de certains de ses frères d'armes, Viger se lance dans les eaux glaciales de la rivière Richelieu et réussit à atteindre Saint-Marc. En voulant franchir la frontière canado-américaine, il est fait prisonnier par des volontaires près de Bedford, le 4 décembre 1837. Il appert qu'il aurait jeté un verre d'eau à la figure d'un soldat lors de son interrogatoire et trouvé le moyen de braquer un couteau sur la poitrine du shérif. Viger tenta en vain de démontrer qu'il « était l'un des plus fidèles sujets de Sa Majesté ». Sur le chemin du retour, il est détenu trois jours au fort Lennox de l'île-aux-Noix, avant d'être conduit à la prison du Pied-du-Courant. Chemin faisant, Bonaventure Viger eut de nombreuses altercations avec les volontaires qui lui firent payer plus d'une fois ses effronteries. À son arrivée, le D<sup>r</sup> Daniel Arnoldi fils, médecin de l'établissement et juge de paix, reconnu pour sa dureté envers les patriotes, lui annonce que sa pendaison est prévue pour le lendemain matin. Avec une apparente froideur, il lui répond : « C'est dommage que je ne t'aie pas envoyé une balle dans la tête sur le chemin de Chambly; tu n'aurais pas tiré sur la corde qui me prendra. »



Prison de l'île-au-Noix où Bonaventure Viger fut détenu. Un corridor sépare deux rangées de cachots. Les dimensions sont approximativement de 36 pieds carrés. Photo Michel Gagné.

De tous les prisonniers de 1837, aucun ne causa autant d'ennuis que Viger au personnel de l'institut carcéral. Du subalterne jusqu'aux fonctionnaires les plus gradés de la prison, tous furent l'objet de ses railleries.

Un autre patriote participant aux batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles est le D<sup>r</sup> Adélarde-Isidore Des Rivières. Après une tentative infructueuse de se réfugier aux États-Unis, il rebrousse chemin vers Boucherville et il engage un canotier pour traverser à la Pointe-aux-Trembles, où il séjourne jusqu'à l'amnistie générale de juillet 1838.

## LES ASSEMBLÉES PUBLIQUES À BOUCHERVILLE

Tel que mentionné précédemment, Gosford interdit les assemblées publiques. Ce qui ne semble pas avoir été appliqué à Boucherville, car nous pouvons affirmer que trois assemblées s'y sont tenues, deux par les Patriotes et l'autre par les Loyaux. La première eut lieu le 9 juillet 1837 et fut présidée par le D<sup>r</sup> Aimé Dugas, frère du D<sup>r</sup> Adolphe Dugas. Tout comme son frère, il est baptisé à Boucherville, le 4 octobre 1810. Il semble que ce soit le seul engagement de sa part dans les événements insurrectionnels. Il est le premier maire élu de Saint-Constant, en 1855.

La seconde assemblée des patriotes eut lieu au début de novembre 1837 à l'hôtel de David Laurent, site que nous ne pouvons situer avec précision. Jusqu'à ce jour, aucun écrit n'a été porté à notre attention sur le déroulement de cette réunion patriotique. Nous savons, toutefois, que David Laurent fut le président de l'éphémère institution bancaire *La Banque de Boucherville*. Il était également épicier en gros et au détail à Boucherville, en plus de posséder une maison de pension.

La troisième assemblée, tenue le 8 décembre 1837 par les Loyalistes, est plus explicite. Elle eut lieu en la demeure de Joseph Vigneau, située de nos jours à l'angle des boulevard Marie-Victorin et rue Pierre-Boucher. Vigneau agit comme président de l'assemblée. Le but est d'exprimer leur attachement à la Couronne britannique dans une adresse qui fut approuvée à l'unanimité. Parmi les notables présents, nous retrouvons Thomas Verchères, frère du cinquième seigneur Pierre-Amable Boucher de Boucherville, le D<sup>r</sup> Henry Munro, Joseph Boucher de La Bruère, René Chaussegros de Léry, Alexis Stewart, Frédéric Shaffalisky et le notaire Auguste Delisle. L'adresse, datée du 10 décembre 1837, est remise à Auguste Delisle, voisin de Vigneau, qui se charge de la faire signer par les paroissiens et de l'expédier à qui de droit. Trois cent vingt-sept noms apparaissent sur cette pétition, dont ceux du curé Hyacinthe Hudon et du vicaire Édouard Lecours.

À titre d'homme de confiance, Delisle est également chargé, le 2 novembre 1838, de garder en sa possession les armes appartenant aux habitants de Boucherville.

- Un autre patriote des premières heures est Toussaint Sicotte, né à Boucherville vers 1809, fils de Toussaint et de Marguerite Gauthier dit Saint-Germain. Son implication nous est inconnue, mais nous savons qu'il fut écroué à Montréal, pour haute trahison, le 9 décembre 1837, et libéré sans procès le 27 février 1838.

## L'IMMIXTION DU CLERGÉ

Il est bien connu qu'à une certaine époque le clergé s'octroyait le droit d'ingérence à plusieurs niveaux. La période insurrectionnelle n'y échappe pas. À la veille des batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles, l'évêque de Montréal, M<sup>sr</sup> Jean-Jacques Lartigue (1821-1840), adresse une lettre pastorale aux fidèles de son diocèse, dont Boucherville fait partie. Il recommande d'obéir au pouvoir établi, de ne pas se laisser séduire par ceux qui les poussaient à la révolte et de bien réfléchir aux maux qu'entraînerait la guerre civile.

À la même époque, M<sup>sr</sup> Ignace Bourget, évêque coadjuteur (1837-1840), écrit à Hyacinthe Hudon, prêtre curé de Boucherville, au sujet de l'inhumation des patriotes. La consigne est claire. En voici la teneur : « Il paraît cependant que sans la participation d'aucun prêtre, ils ont mis d'eux-mêmes les cadavres de leurs morts dans le cimetière du lieu. Je marque à tous les prêtres à qui j'ai l'occasion d'écrire qu'ils doivent faire leur possible pour faire entendre raison à leurs gens; et je leur annonce que l'on a exécuté les lois de l'Église à l'égard de ceux qui sont morts les armes à la main contre leur gouvernement. Je crois que cette rigueur est propre à faire ouvrir les yeux à ceux qui veulent s'aveugler; et qu'en traitant durement les cadavres des corps, on sauve les vivants... ».

Il faut retenir du curé Hudon que tout au long des troubles de 1837, il persévéra avec acharnement à calmer les esprits agités. Le calme revenu, il fait des pressions auprès du gouverneur pour obtenir réparation des injustices qui ont suivi la rébellion.



Malgré les nombreuses défaites encaissées par les patriotes en 1837 et l'expatriation de plusieurs d'entre eux, la fibre patriotique ne change pas d'un iota.

Adolphe Dugas, baptisé à Boucherville le 17 décembre 1817, est étudiant en médecine à Boucherville au moment du conflit. Après la défaite des patriotes, les autorités britanniques veulent faire prêter le serment d'allégeance à la Couronne par tous les habitants d'origine française. Il intervient auprès des élus municipaux de Boucherville pour les empêcher de faire prêter ce serment. Il s'insurge prestement contre cette décision et refuse de prêter ledit serment, mais il recommande à ses amis de le faire pour le bien de leur famille : « Quant à moi, dira-t-il plus tard, j'étais garçon et personne ne pouvant souffrir en conséquence de ma détention, j'ai préféré être emprisonné que de prêter le serment de fidélité ».

De par son geste, il est arrêté pour haute trahison le 1<sup>er</sup> mars 1838. Il est libéré sans procès le 23 juin 1838, contre un cautionnement de 1 000 £. Malgré cet emprisonnement, il demeure actif dans le mouvement. On le retrouvera à la bataille d'Odelltown.

Mis en opposition, nous retrouvons Édouard-Pierre Leclère, notaire et surintendant de police, qui demande que l'on élargisse son champ d'intervention policière en incluant dans sa juridiction toute l'île de Montréal, ainsi que les paroisses de La Prairie, Longueuil, Boucherville, Varennes, Repentigny et Lachenaie. Malgré sa demande d'un plus grand champ d'intervention, Leclère a toutefois de nombreuses difficultés à percer les activités des Frères Chasseurs.

## L'ASSOCIATION DES FRÈRES CHASSEURS

À la suite des défaites de Saint-Charles, de Saint-Eustache et de Saint-Benoît, et après les échecs des incursions frontalières de Moore's Corner et de Caldwell's Manor, en novembre et décembre 1837, la rébellion est matée et les patriotes sont mis en déroute. Montréal vit désormais sous la loi martiale. Plusieurs centaines de patriotes, dont Robert Nelson, se réfugient dans les villes américaines, le long de la frontière. Le projet d'invasion du Bas-Canada est rapidement mis sur pied avec la création d'un mouvement clandestin paramilitaire qui prend le nom d'Association des Frères Chasseurs, dont le but premier est de déclarer *sine die* l'indépendance du Bas-Canada. Elle est fondée, en mars 1838, par ce même Nelson et transformée en réseau de loges secrètes. Ces dernières deviennent l'unité de base de l'organisation « chasseur » qui compte, en septembre 1838, 35 de ces loges au Bas-Canada, la majorité étant située au sud de Montréal, dont l'une à Boucherville. Les Frères Chasseurs sont soumis à une cérémonie d'initiation, tenue généralement la nuit, et doivent prêter serment de fidélité et de discrétion. Entre eux, les initiés se reconnaissent par des signes particuliers. Dans le langage codé de l'association, « *la boule* » désigne la révolution.

Ce réseau de loges secrètes, selon le modèle militaire, est appelé à former les futurs soldats qui pourront collaborer éventuellement avec les forces d'invasion venues des États-Unis, sous le commandement de Robert Nelson dit « le Diable », surnom donné par les Américains.

Nos patriotes du Bas-Canada se rendent auprès de Robert Nelson pour prêter le serment au mouvement et au peaufinage du plan synchrone qui consiste en un soulèvement général des loges des Frères Chasseurs au Bas-Canada et de l'invasion de notre territoire par une force armée en provenance des États-Unis. L'opération militaire n'a pas eu le résultat escompté.

La Vallée-du-Richelieu a été une région active. Le camp de Boucherville est l'une de ses composantes, sous la direction du *Grand Aigle* Édouard-Élisée Nicolas Talentin Malhiot, commandant en chef de la région. Le camp joue le rôle de la « loge de Boucherville ». Le lien avec notre patelin vous est fourni à la section intitulée « le camp de la montagne de Boucherville ».

## L'EXIL AUX BERMUDES... ET L'APRÈS

De leur cellule de la prison du Pied-du-Courant de Montréal, par des aveux écrits les 18 et 26 juin 1838, huit patriotes avouent leur culpabilité et plaident coupables aux actes de sédition contre l'autorité, dont ils sont accusés, en échange de leur libération. Le 28 juin 1838, Durham promet l'amnistie générale pour tous les prisonniers politiques, sauf pour les chefs du mouvement qui seront exilés aux Bermudes. Nous vous présentons ci-après les deux dépositions signées par Bonaventure Viger et ses compagnons.

## À lord Durham, gouverneur général

Montréal, Prison neuve, le 18 juin 1838

Milord,

*Vous êtes venu parmi nous avec le sentiment non pas d'une classe ou d'un ordre, mais avec ce sentiment qui est le propre de votre caractère, de ce caractère qui vous donne droit à notre confiance que nous vous accordons tout entière.*

*N'allez pas croire que notre esprit soit abattu, parce que nos corps sont à la gêne, ou que nous cherchions par des compliments vides de sens à captiver vos faveurs.*

*Nous ne voudrions pas, et nous ne voulons pas chercher par des moyens indignes à obtenir grâce pour nous-mêmes; nous nous devons à notre patrie et nous faisons de bon cœur, sur l'autel de ses libertés, tous les sacrifices qu'elle a droit d'attendre de nous.*

*Nous nous sommes rebellés, milord, mais que cette expression ne vous effraie pas. Ce n'est ni contre la personne ni contre le gouvernement de Sa Majesté que nous nous sommes rebellés, mais bien contre la mauvaise administration coloniale, et nous en attendons l'issue, « à nous la peine ».*

*Si votre arrivée eût eu lieu plus tôt, elle aurait été bénie. Elle le sera. Si nos efforts ont nécessité votre mission, nous aurons fait ce que nous voulions faire, le bonheur de notre pays, et nous ne murmurons pas.*

*Si vous fussiez venu plus tôt, l'on aurait vu le mauvais gouvernement cesser; la justice triompher; les lois auraient été administrées fidèlement et avec impartialité pour tous, les griefs auraient été redressés et nous eussions eu le bonheur de voir le gouvernement jouir tout à fois de la confiance et de l'affection de tous. Nous avons fait des remontrances; on les a rejetées. La presse nous a calomniés, nous a vilipendés. On nous a abreuvés d'injures, on nous a poussés au désespoir. Nous avons été forcés de faire voir que nous avons le courage de résister si nous ne voulions passer pour un peuple esclave, lâche et dégradé. Nous n'eûmes pas recours aux armes pour attaquer les autres, mais pour notre propre défense. Le gouvernement nous a-t-il arrêtés? Ou a-t-il essayé de le faire? Non. S'il n'a pas encouragé, il a toléré l'entreprise. Nous ne dirons pas, nous ne chercherons pas à savoir pourquoi. L'excitation se fit sentir dans le pays.*

*Le peuple, que le malheur irritait, s'emporta. Lord Gosford invita par une proclamation les habitants fugitifs à rentrer sous leurs toits. Les magistrats secondèrent-ils ou offrirent-ils de seconder ses généreuses intentions? Non. «Le piège était tendu.» Ne lancèrent-ils pas indistinctement des mandats d'arrêt contre tous ceux qui voulurent se servir de leur droit, inné chez le sujet anglais, de discuter le mérite des hommes et des mesures publics? C'est ainsi, milord, que nous fûmes forcés de recourir à la résistance, pas moins par la conduite des autorités coloniales que par la violence d'une certaine classe d'hommes qui nous étaient opposés en politique. Cependant nous désirons autant oublier que pardonner.*

*Vous venez ici avec un pouvoir sans bornes, sans être limité dans vos vues, avec un honneur sans tache. Haut placé dans les conseils de votre pays et du nôtre, votre voix peut parvenir au trône.*

*Défenseur ardent des libertés civiles, vous pouvez sympathiser avec un peuple animé des mêmes principes, mais privé des mêmes avantages.*

*Nous avons senti, nous avons déploré la violation de notre constitution. Nous n'avons pas lutté pour notre indépendance : nos efforts n'avaient pour but que de maintenir le vrai esprit des institutions et des libertés anglaises.*

*Nous ne désirons pas détourner l'attention de Votre Seigneurie des grands et glorieux objets de sa haute mission.*

*Nous n'occuperons pas votre temps à vous solliciter pour nous-mêmes, non plus qu'à vous embarrasser des considérations qui s'attachent à notre sort. Nous désirons éviter tout le cérémonial d'un procès, convaincus que nous sommes de l'impossibilité de trouver un tribunal impartial duquel nous n'aurions rien à redouter.*

*Nous désirons ardemment tranquilliser l'esprit d'un peuple généreux et confiant; nous vous prions de nous permettre de rétablir ainsi la paix et le bon ordre. Nous ne demandons aucune grâce pour nous-mêmes. Nous ne voudrions pas blesser votre esprit noble et élevé par aucun acte incompatible avec la dignité de l'homme. Nous avons des liens, milord, qui nous rendent à nous la vie aussi chère qu'à Votre Seigneurie, et cependant nous ne voulons pas employer d'ignobles moyens pour obtenir votre sympathie.*

*Nous ne laisserons pas néanmoins de vous prier de rendre à la liberté et à la société le reste de nos compagnons d'infortune et de rappeler dans leurs foyers les fugitifs, convaincus que nous sommes que, sous un nouvel état de choses, il n'y en a pas un seul qui ne soit disposé à verser la dernière goutte de son sang pour la défense d'un gouvernement qui saurait apprécier et maintenir les droits et les libertés de ses sujets, quelque éloignés qu'ils soient du siège de l'empire.*

*Nous prions Dieu pour la réussite de la mission de paix de Votre Seigneurie, espérant que le peuple n'adorant qu'un Dieu ne fasse qu'un peuple; et applaudissant à l'exemple de Votre Excellence en répudiant, comme nous l'avons toujours fait, toutes distinctions d'origine, nous désirons que ce vœu, toujours l'objet de nos efforts, soit couronné de succès.*

*Nous désirons, milord, que vous soyez à l'avenir reconnu comme le sauveur de ce pays déchiré par les dissensions et que vous puissiez longtemps jouir de ce bonheur domestique que notre situation nous refuse.*

*Nous implorons la bénédiction du Ciel pour vous; et si dans de nobles sentiments il y a quelque chose de criminel, nous avouons notre culpabilité, et nous plaidons coupables.*

*W[olfred] Nelson  
R[obert-]S[hore-]M[ilnes] Bouchette  
L[uc-Hyacinthe] Masson  
S[iméon] Marchesseault  
R[odolphe] Des Rivières  
H[enri-]A[lphonse] Gauvin  
T[oussaint-]H[ubert] Goddu  
B[onaventure] Viger*

À lord Durham,

*Prison de Montréal, le 26 juin 1838*

*Milord,*

*Nous avons quelques raisons de craindre que les expressions que nous avons utilisées dans une lettre que nous avons adressée à Votre Seigneurie le 18 courant ne puissent paraître vagues et ambiguës.*

*Notre intention, milord, était d'avouer clairement qu'en poursuivant les buts chers à la majeure partie de notre population, nous avons pris une part aux événements qui a abouti à une accusation de haute trahison.*

*Nous avons exprimé notre volonté de plaider coupables, pour éviter la nécessité d'un procès et procurer ainsi, autant qu'il était en notre pouvoir, la tranquillité au pays. Mais tout en étant disposés à contribuer au bonheur des autres, nous ne pouvions pas condescendre à tirer avantage des dispositions d'une ordonnance rendue par l'ex-Conseil spécial de la province.*

*Permettez-nous donc, milord, d'accomplir ce grand devoir de placer notre entière confiance en Votre Seigneurie et de nous mettre à votre disposition sans nous prévaloir des dispositions qui nous dégraderaient à nos propres yeux en marquant une indigne défiance de part et d'autre.*

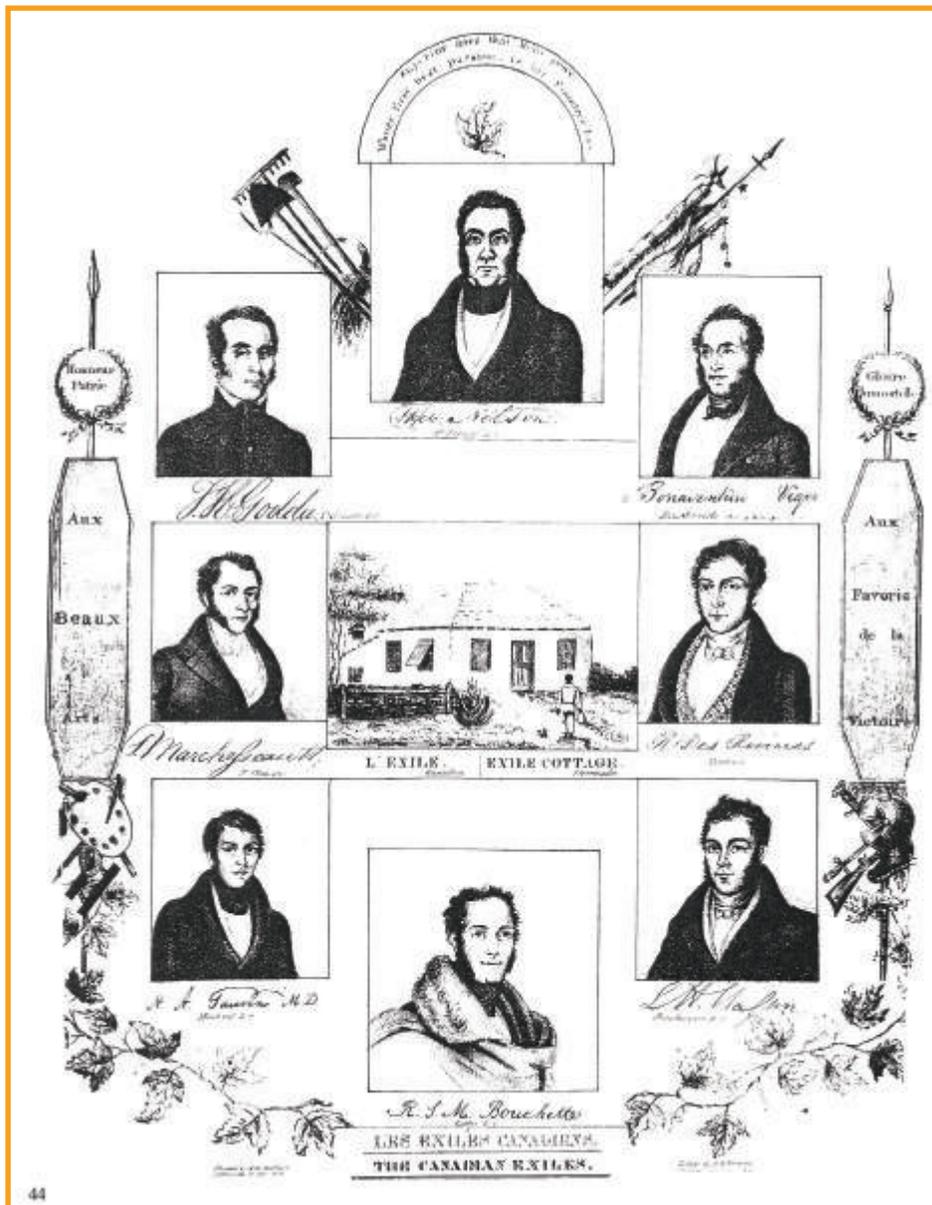
*Avec cette brève explication de nos sentiments, nous nous en remettons de nouveau à la discrétion de Votre Seigneurie et prions que la paix au pays ne soit pas mise en danger par un procès.*

*Nous avons l'honneur d'être, avec un sincère respect, les plus obéissants et humbles serviteurs de Votre Seigneurie.*

*W[olfred] Nelson  
R[obert-]S[hore-]M[ilnes] Bouchette  
L[uc-Hyacinthe] Masson  
S[iméon] Marchesseault  
R[odolphe] Des Rivières  
H[enri-]A[lpbonse] Gauvin  
T[oussaint-]H[ubert] Goddu  
B[onaventure] Viger*

Le 30 juin 1838, Durham fait part aux détenus de la détermination de les transporter aux Bermudes, non comme des criminels de guerre, mais comme des prisonniers politiques. Le 2 juillet, un mouvement composé de cinquante-trois souscripteurs contribue à un fonds de secours en faveur des exilés. L'un d'eux est le cinquième seigneur Pierre-Amable Boucher de Boucherville avec une souscription de deux livres dix sols.

Lord Durham, représentant de Sa Majesté britannique au Canada, fait toutefois fi de l'entente. Le jour même, les prisonniers sont accusés de trahison et le lendemain condamnés à être déportés aux Bermudes. Parmi la huitaine, on dénombre Bonaventure Viger. Ils montèrent, garrottés deux à deux, sur le vapeur *Canada* qui les conduisit à Québec. Puis, ils quittèrent la ville sur la frégate de guerre *Vestal* à destination de Hamilton, capitale des Bermudes. À leur arrivée le 24 juillet, nos Canadiens furent logés dans un petit cottage mesurant 20 pieds x 24 pieds, dont la hauteur, en incluant le toit, était de huit pieds. Parmi les frères d'armes de Viger, on compte Toussaint-Hubert Goddu, de Saint-Césaire; Wolfred Nelson, de Saint-Denis; Siméon Marchesseault, de Saint-Charles; Rodolphe Des Rivières et le D<sup>r</sup> Henri-Alphonse Gauvin, de Montréal; Robert Shore Milnes Bouchette, rédacteur en chef du journal radical *Le Libéral*, de Québec; et le D<sup>r</sup> Luc-Hyacinthe Masson, de Beauharnois. Les exilés prirent de nouveau la plume pour informer Durham qu'ils étaient entièrement dépourvus de moyens sur les îles et qu'ils devaient compter exclusivement sur leurs ressources pour y vivre.



Les exilés canadiens, dessin de A.H. Wallace, lithographie de H.R. Robinson, N.Y., 31 octobre 1838, Ville de Montréal, Service des archives, CA M001 BM007-2D04-P001.

Lord Durham n'était toutefois pas au bout de ses peines. L'illégalité de la condamnation sans procès des Fils de la Liberté, ainsi que la bourde commise en les condamnant à l'exil aux Bermudes, sans en avoir demandé l'autorisation au gouverneur de la colonie, amena ce dernier à refuser, dans un premier temps, le débarquement des expatriés, objectant qu'il avait outrepassé ses droits. Le 26 octobre 1838, le Parlement de Londres désavoue l'ordre d'exil et Durham est forcé de remettre sa démission. Il est remplacé par le général John Colborne, qui possède tous les moyens juridiques et militaires pour écraser le second soulèvement patriote qui pointe à l'horizon. Les exilés sont libres, mais sujets à des procès s'ils rentrent au pays. Laissés à eux-mêmes, ils ont dû emprunter pour payer leur passage des Bermudes aux États-Unis. Le 31 octobre 1838, Viger et ses compagnons embarquent sur le *Persevere* qui les ramena à Hampton Roads, en Virginie, aux États-Unis. La durée de son exil en terre américaine n'est pas précisée. Il semble, toutefois, qu'après son retour d'exil, Viger garde la fibre insurrectionnelle et poursuit ses actions.

## PIERRE-AMABLE BOUCHER DE BOUCHERVILLE

Le 4 novembre 1838, Pierre-Amable Boucher de Boucherville, cinquième et dernier seigneur de Boucherville, est arrêté et incarcéré comme sympathisant au mouvement patriote. Considéré comme sympathique à la cause réformiste, Pierre-Amable ne semble pas toutefois avoir joué un rôle prééminent au sein du mouvement patriote ni qu'il ait participé aux assemblées patriotes entre 1834 et 1837.

Dans sa déposition du 10 décembre, il déclare qu'il est détenu sans raison valable et se défend bec et ongles d'avoir participé d'une façon quelconque à l'insurrection. Il affirme dans sa déposition qu'il « eut été déshonorant de tirer son sabre contre Sa Souveraine – La famille de Boucherville n'a jamais manqué à l'honneur. » Il renchérit qu'il « n'aurait pas risqué de perdre l'héritage qui lui venait de ses pères, et que s'il avait eu connaissance d'un projet de rébellion, il aurait retiré des banques ses biens mis en dépôt. » Pour sa part, le journal *Le Populaire* le décrit comme « l'un des plus déterminés révolutionnaires ». Il est libéré sans procès le 13 décembre 1838. Louis-Joseph Papineau le tenait en grande estime.

### Pierre-Amable Boucher de Boucherville

Né à Boucherville le 23 octobre 1780, il est le fils de René-Amable Boucher de Boucherville, quatrième seigneur, et de Madeleine Raimbault de Saint-Blain. Officier de milice, il sert durant la guerre de 1812 en qualité de lieutenant-colonel du 8<sup>e</sup> bataillon de milice, division de Trois-Rivières, et d'aide de camp du gouverneur général des colonies britanniques en Amérique du Nord, George Prevost. Il occupe également le poste d'inspecteur des cheminées à Montréal et de juge de la Cour des sessions spéciales de la paix.

Le 3 octobre 1812, il épouse à Boucherville Marguerite-Émilie, fille de Clément Sabrevois de Bleury, commandant de la garnison de Sorel, et d'Amelia Bowers.

Nommé au Conseil législatif le 27 septembre 1843, il décède en fonction le 30 novembre 1857. Refusant à la dernière heure les secours de la religion, le curé de la paroisse, Thomas Pépin, lui refuse l'inhumation en terre sainte. Il est inhumé sur sa terre, à l'arrière du manoir seigneurial le 3 décembre 1857. L'un de ses descendants procédera à l'exhumation, mais nous ignorons ce qui advient de ses restes.



De son côté, Louis-Hippolyte La Fontaine, natif de Boucherville, et compagnon de geôle du seigneur Pierre-Amable, s'adresse au général John Colborne en ces termes : « Dans des siècles où le droit, la justice étaient des mots pour ainsi dire inconnus aux peuples, la tyrannie quelquefois avait au moins des bornes... la plupart d'entre nous ont été emprisonnés comme des animaux errants dans les rues. C'est le résultat de la carte blanche donnée au premier venu, d'arrêter qui bon lui semblait. »

Le 19 novembre 1837, il essaie de convaincre le gouverneur Gosford de convoquer le Parlement. Du fait même, il se tient à l'écart de l'association des Fils de la Liberté et, quand les mandats d'arrestation se multiplient dans le district de Montréal, il déclare que « Papineau est perdu et doit être sacrifié ». Sa démarche ayant échoué, il est délégué à Londres par un groupe de députés qui souhaitent trouver un terrain d'entente. Il arrive à destination en février 1838, au moment où le gouvernement anglais suspend la constitution du Bas-Canada et prépare la mission de Lord Durham. Dans ses démarches, La Fontaine rappelle les revendications du mouvement patriote, et réclame une amnistie générale de ses membres. La Fontaine fut moins bien accueilli à Londres qu'il ne l'anticipait. De retour à Montréal en juin 1838, La Fontaine agit comme conseiller juridique des prisonniers, sert d'intermédiaire entre les patriotes déportés aux Bermudes et le gouvernement. Arrêté le 4 novembre 1838 à cause de son appartenance au mouvement patriote, il proteste contre cet abus de pouvoir et est relâché le 13 décembre 1838.

En 1840, La Fontaine se lève pour faire amnistier les patriotes condamnés et, en 1849, à faire dédommager les habitants du Bas-Canada des pertes subies au cours des Rébellions de 1837-1838. De plus, il tient sans démordre à satisfaire les revendications fondamentales des patriotes qui sont, dans un premier temps, la responsabilité des ministres devant les parlementaires et non plus devant le gouverneur, qui n'en répond qu'au gouvernement anglais et à la Couronne britannique, et dans un second temps, le contrôle des finances et de la fonction publique par les députés.



La Fontaine par Jean-Joseph Girouard  
Bibliothèque et Archives Canada,  
MIKAN 3635390.

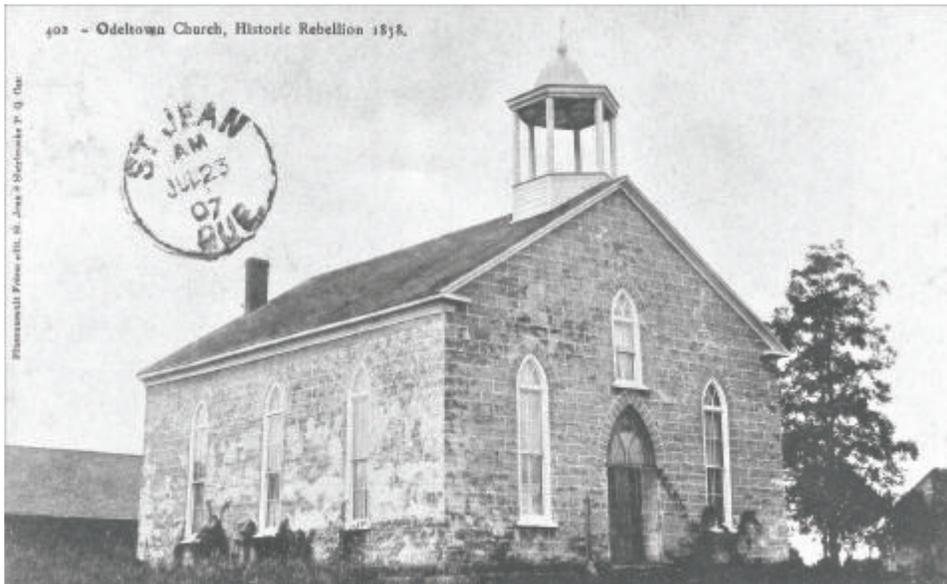
### **Louis-Hippolyte Ménéard dit La Fontaine (1807-1864)**

Né à Boucherville le 4 octobre 1807, de l'union d'Antoine Ménéard dit La Fontaine et de Marie-Josephte Fontaine. De 1820 à 1824, il étudie au Petit Séminaire de Montréal, puis apprend le droit et est admis au barreau du Bas-Canada en 1828. On lui confie de grandes responsabilités au sein du Parti patriote de Papineau. Il est élu dans Terrebonne en 1830 à la Chambre d'assemblée. Le 9 juillet 1831, il convole en justes noces avec Adèle Berthelot, issue d'une lignée d'avocats et d'hommes politiques de Québec. En 1834, il soutient les 92 Résolutions. En 1838, il se rend successivement en Angleterre, puis en France, pour voir au destin du Bas-Canada.

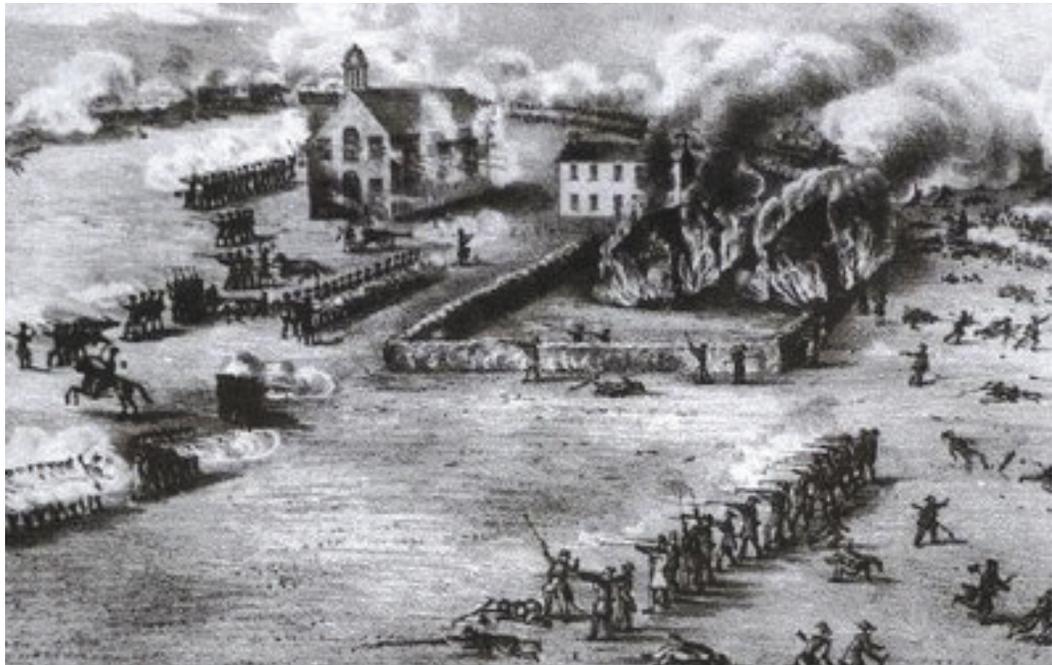
En 1840, il entreprend une brillante carrière politique sous l'Union, réussissant à s'allier aux réformistes du Haut-Canada pour ainsi former le tandem La Fontaine — Robert Baldwin et à obtenir la responsabilité ministérielle, c'est-à-dire un « gouvernement responsable ». Le poste occupé correspond de nos jours à celui de premier ministre. Il est nommé conseiller de la reine en 1842. En septembre de la même année, il est élu membre du Conseil exécutif et procureur-général du Bas-Canada.

La Fontaine est l'un des fondateurs, en 1846, de la *Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal*, aujourd'hui connue sous le nom de *Banque Laurentienne*. Le 27 octobre 1851, rebuté de la vie politique et affaibli par la maladie, il démissionne comme chef de gouvernement. En 1853, il est nommé juge en chef de la Cour du Banc de la Reine. L'année suivante, il est gratifié du titre honorifique de baronnet par la reine Victoria et chevalier papal par Pie IX. En 1855, il est à la tête du tribunal qui met un terme au régime seigneurial. Le 30 janvier 1861, il épouse en secondes nocces Julie-Élisabeth-Geneviève (Jane) Morrison. Il meurt le 26 février 1864, à l'âge de 56 ans.

Le 9 novembre 1838, Adolphe Dugas reprend le flambeau et participe à la bataille d'Odelltown. Lors de cette bataille, un groupe de patriotes composé de près de 600 hommes, commandé entre autres, par Robert Nelson, se dirige vers le village. Prévenus de leur arrivée, les volontaires loyaux se réfugient dans l'église.



Carte postale montrant l'église d'Odelltown et le dessin montrant la bataille. Collection Michel Gagné.



Source : Wikipédia.

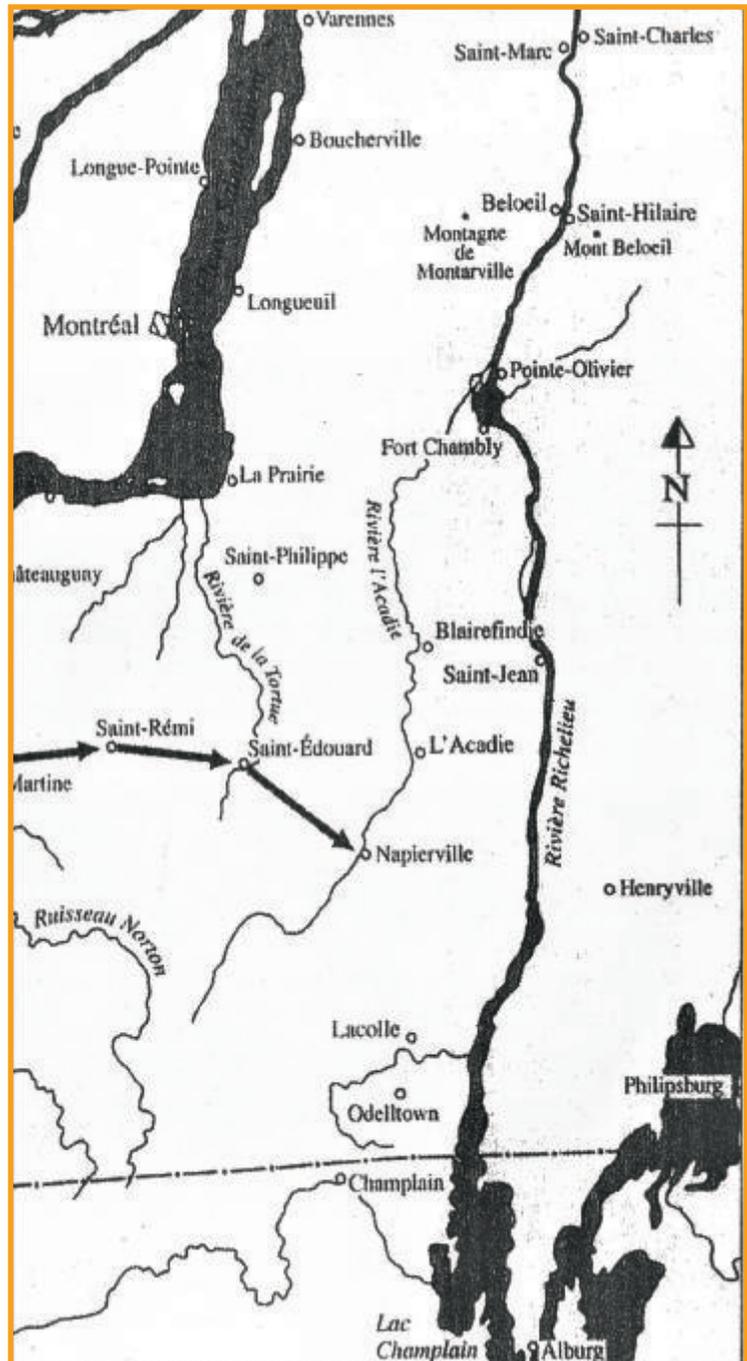
Ils sont près de 200, dirigés par le colonel Taylor et le lieutenant-colonel Lewis Odell. Les patriotes, qui avancent vers le temple en trois colonnes, se séparent pour mieux endiguer les volontaires qui s'y sont réfugiés. Le siège ne dure pas plus de deux heures, jusqu'à ce que des volontaires arrivent en renfort et provoquent la fuite des patriotes. Le site évoque ainsi la dernière bataille ayant marqué les rébellions. À la suite de cette défaite, Robert Nelson s'enfuit de nouveau aux États-Unis. Adolphe Dugas tente de franchir la frontière, mais est à nouveau arrêté. Il est conduit à la prison du Pied-du-Courant où il séjourne de nouveau, du 13 novembre 1838 au 29 janvier 1839. À l'instar de Bonaventure Viger, il fait un séjour en Californie, attiré comme nous l'avons vu, par la fièvre de l'or. En 1851, il est de retour à Saint-Rémi. Il décède à Montréal le 19 mars 1878.

## LE CAMP DE LA MONTAGNE DE BOUCHERVILLE

De prime abord, nous devons affirmer qu'il n'y a jamais eu de camp et de montagne sur le territoire même de Boucherville. Cette désignation remonte à l'époque de Pierre Boucher de Boucherville, deuxième seigneur, alors qu'il hérite de la seigneurie de Montarville, aujourd'hui la ville de Saint-Bruno-de-Montarville. La montagne qui s'y trouve prend alors le nom du seigneur, soit Boucherville, soit Montarville, selon les sources consultées. En fait, la montagne est en réalité l'actuel parc national du Mont Saint-Bruno. Toutefois, certains événements qui s'y sont déroulés retiennent suffisamment notre attention pour les relier à Boucherville.

Le camp de la montagne voit le jour au début de novembre 1838 et, selon les dépositions, plus de cent patriotes sont venus s'emparer du manoir, du moulin et des dépendances du seigneur François-Pierre Bruneau. Ils sont de Boucherville, de Chambly et de Belœil. Le camp est sous la conduite, entre autres, d'Édouard-Élisée Malhiot. Durant les quelques jours que dure le camp, les patriotes rassemblés depuis les paroisses avoisinantes fabriquent des balles et font des exercices militaires avec l'espoir de s'emparer de Sorel.

Carte illustrant divers lieux où des Bouchervillois se manifestèrent lors des Rébellions de 1837-1838. On y voit Boucherville, Montagne de Montarville, Saint-Charles et Odelltown. Source : Adaptation d'une carte dressée en janvier 1838 par L.J. Hebert, ANC, NMC H12/300/1838.



Il est difficile de quantifier le nombre exact de patriotes présents au camp de Boucherville. D'après les ouvrages consultés, le nombre varie d'une centaine à un millier. Plusieurs sont nommés sans mentionner leur paroisse d'origine, de sorte qu'une identification formelle est impossible. Nous avons, toutefois, réussi à colliger une liste succincte des patriotes présents. En voici la teneur ci-après.

## Camp de Boucherville (Frères Chasseurs de Boucherville, Belœil et du Richelieu)

Archambault, Joseph-Napoléon-Azarie (notaire, Varennes)	Hébert, Joseph (Varennes)
Barsalou, David (cultivateur, Chambly)	Jacques, Joachim (chapelier, Saint-Charles)
Barsalou, François, fils de Toussaint-Pierre (forgeron, Chambly)	Joubert, Ambroise-Daniel (aubergiste, Chambly)
Barsalou, Toussaint, fils de François (Chambly)	Lacasse, Louis (huissier, Saint-Denis)
Beauchemin, Paul (Chambly)	Lacoste, François
Beauchemin, Toussaint (Belœil)	Lamoureux, Jacques (cultivateur, Varennes)
Beausoleil, Célestin (commerçant, Montréal, époux de Marguerite Viau Lespérance, Boucherville, 1821)	Lapierre, Matthius
Casgrain dit Jean, Louis-Jean-Baptiste (cultivateur, Saint-Athanase)	Lareau, Édouard (huissier, Saint-Athanase)
Chauvin, Jacques (Varennes)	Lechasseur, (Chambly)
Cormier, Jean (Contrecoeur)	Malhiot, Édouard-Élisée (avocat, Montréal)
Crochetière, Stanislas (Montréal)	Marion, Amable (marchand, Contrecoeur)
Decoigne, Louis-Mars	Ménard, François (cultivateur, Saint-Denis)
Decoigne, Pierre-François-Olivier	Menier, Augustin (Varennes)
Drolet, Alexandre (marchand, Saint-Marc)	Messier, Amable (Varennes)
Drolet, Charles (avocat, Saint-Marc)	Messier, Augustin (Varennes)
Duchesnois, Eugène-Napoléon (médecin, Varennes)	Meunier dit Lapierre, Mathias-Dominique Maurice (notaire, Belœil)
Duclos, Louis (marchand et aubergiste, Belœil)	Monjeau, Louis (cultivateur, Varennes)
François, ? (Varennes)	Poirier, Ovide (Varennes)
Gravel(le), Jos.	Proteau, André (cardeur, Boucherville)
	Préfontaine, Christophe (Belœil)
	Préfontaine, Joseph, fils (Belœil)
	Quintin, Amable (Varennes)
	Savoie, Antoine (capitaine de milice, Boucherville)
	St-Germain, -

C'est également au camp de la montagne que les patriotes du comté se réunissent pour y amener de force plusieurs dizaines de cultivateurs des environs. Parmi ceux qui ont subi les affres de l'inquiétude et de tortures morales, nous retrouvons les Bouchervillois Jean-Baptiste Jodoin et Adolphe Dugas. Jodoin, dans sa déclaration assermentée du 12 novembre 1838, affirme devant Joseph Vigneau, « Juge à prix de Sa Majesté », ce qui suit :

*« ...qu'il auroit été, après requisition faite par eux les rebelles, à la Montagne de Montarville, ou il auroit été fait prisonnier par deux hommes armés qu'il ne connoit pas mais qui sont du parti des rebelles, et conduit au général Malbiot, qu'il auroit été arrêté environ trois heures, qu'il lui a paru qu'il y avoit environ cinquante ou Soixante hommes armés qui disent en attendre d'autres, qu'on [2] a Menacé le déposant que s'il n'alloit pas se Soumettre au Général Malbiot, Ils useroient de rigueur: que le déposant lui a attendu dire qu'ils vouloient réjoindre Nelson ou se jeter sur Chambly. que le déposant a été à peu près trois heures prisonniers. qu'ils enrégistrent les noms des personnes qui passent à la Montagne et qu'ils peuvent arrêter ».*

Au verso de la déclaration assermentée de Jodoin, nous retrouvons également la déposition affirmant qu'un dénommé Frs Lacoste a été arrêté avec le déposant Frs Ménard, de Boucherville. Deux autres cultivateurs bouchervillois ont été répertoriés dans l'historiographie sans toutefois connaître leur niveau d'implication dans les insurrections. Il s'agit de Pierre Lussier, 17 ans, et d'Hubert Pagé dit Saint-Antoine, 25 ans.

Le Beloeillois Jean-Baptiste Allard dénonce la mise sur pied du camp aux troupes britanniques. À la fin, au camp de Boucherville, il ne reste que les patriotes les plus irréductibles. Le 13 novembre 1838, les patriotes prennent la poudre d'escampette à l'annonce de l'arrivée des troupes.

- Nous savons que la très grande majorité des curés de l'époque, selon les écrits du temps, suivaient les ordres des évêques au pied de la lettre et faisaient tout en leur pouvoir pour empêcher les soulèvements. L'un d'eux fut le Bouchervillois Laurent-Michel Quintal, curé de Beauharnois.

Après s'être emparés du manoir, les patriotes de Beauharnois confièrent au curé Quintal, Jane Ellice, l'épouse du seigneur, et sa suite ainsi que quelques membres d'équipage et passagers du vapeur *Henry Brougham*, qu'ils venaient de submerger au quai du village. Le curé Quintal fut d'une charité qui lui a mérité plusieurs éloges de la part des prisonniers. Il se montra bon et dévoué pour tous. Il faut dire que le curé Quintal est un habitué de la table du manoir. Au procès des patriotes en 1839, il témoigne d'une grande loyauté à la Couronne britannique et d'une grande obéissance à l'autorité épiscopale. Il est également cité comme un loyaliste confirmé, à l'instar de tous les membres du clergé de son époque.



Laurent-Michel Quintal

Laurent-Michel Quintal est né à Boucherville le 9 août 1797, du mariage d'Étienne Quintal, cultivateur, et de Félicité Gauthier. À la suite de ses études à Montréal et à Nicolet, il est ordonné prêtre le 9 juin 1822. Au début de sa carrière sacerdotale, il occupe le poste de vicaire à Sorel, à Champlain et à Trois-Rivières. De 1825 à 1832, il est curé de Saint-Damase. De 1832 à 1840, il occupe la même fonction à Beauharnois, puis à Lanoraie jusqu'en 1850. Il termine sa cure à Saint-Luc en 1854. En cette année, il se retire du ministère et s'installe à Boucherville. Il y décède le 4 mars 1875 et est inhumé dans le cimetière paroissial.

1839...

Il y a consensus pour dire que 1837-1838 sont les années charnières de la Rébellion des Patriotes. Si les années antérieures nous font connaître les raisons du soulèvement, les années postérieures, elles, nous rappellent qu'il y a toujours résistance. Le début de l'année 1839 est marqué par une assemblée tenue le 5 janvier à Swanton, au Vermont. Bonaventure Viger est présent et parmi les résolutions, l'assemblée propose d'envoyer deux émissaires dans les principales villes américaines, afin de recueillir des souscriptions de personnes sympathiques à la cause des patriotes.

Le 14 janvier 1839, Louis Perrault, éditeur du journal patriote de langue anglaise *The Vindicator*, réfugié au Vermont, écrit à Louis-Joseph Papineau, lui-même en exil à Albany, New York, sous le nom de Lewis. Il lui mentionne que les soldats britanniques s'étaient conduits de manière honteuse à Boucherville lors d'un raid « [...] sous le prétexte d'enlever quelques fusils, mais ils ont emporté un butin immense, laissant des traces de violence horribles envers le « sexe ». Pierre-Marie Mignault, curé de Chambly, est d'autant plus mécontent qu'il avait lui-même offert ses services au gouvernement pour faire rendre les armes aux gens, services que l'on dédaigna, et qu'il dit, lui, dans le dessein de faire piller les habitants. M. Mignault dit qu'ils n'en sont pas pour cela plus loyaux et qu'au contraire la haine va en croissant. »

En avril 1839, Viger reprend le flambeau accompagné de son frère Hilarion (1811-1871), Célestin Beausoleil, un Frère Chasseur qui aurait agi comme courrier transfrontalier, Henry Newcomb, fils du D<sup>r</sup> Jean-Samuel et Jacques Langlois. Il se lance dans une guérilla qui le mène à perpétrer des déprédations à la frontière canado-américaine. Il aurait, paraît-il, incendié une grange au Vermont. Suite au procès, il aurait été acquitté. Le 22 mai 1839, il est soupçonné, avec deux acolytes, d'avoir incendié la ferme de la famille Vosburgh à Caldwell's Manor (Noyan), situé au Québec. Dans la foulée de cet événement, ils sont capturés et accusés de haute trahison. Le 8 juin 1839, débute leur procès pour le meurtre d'Abraham Vosburgh, décédé dans l'incendie. Les jurés n'ayant pu s'entendre, ils furent relaxés. Après un premier procès sans résultat, il réussit à être admis à caution, avec son frère Hilarion. Après de longues procédures, les deux frères sortirent enfin de prison le 9 septembre 1840, après y avoir languï plus d'un an. Hilarion Viger meurt le 17 mai 1871 à Saint-Pie. Réduit à la mendicité, il est mort subitement. L'alcool, dont l'usage est très répandu dans la famille, semble être à l'origine de sa déchéance. Personne n'ayant réclamé son corps, il est inhumé dans le cimetière paroissial. Hilarion était connu dans la famille sous le nom de Bénoni.

## LES FEMMES PATRIOTES

Très peu d'historiens se sont intéressés à l'engagement des femmes durant la rébellion des patriotes. Traditionnellement, les femmes sont éloignées des affaires publiques et de la politique.

Durant les troubles de 1837-1838, elles lisent quotidiennement les journaux, se tiennent au courant des événements en cours et favorisent l'éducation populaire par des lectures publiques des journaux et font signer des pétitions.

Certaines s'emparent de mousquets et osent tirer pour montrer leur bravoure, elles portent secours et réconfortent plusieurs blessés et prisonniers. Certaines aident à faire fondre des balles de fusil et à fabriquer des cartouches de poudre.

Habiles artisanes, elles tisseront le premier drapeau canadien-français de 1837. Plusieurs d'entre elles furent les premières à porter des vêtements tissés au pays et, par conséquent, ont contribué à enrichir le cultivateur et ainsi faire tort aux oppresseurs.

La plupart ont évité la prison, mais ont été des victimes collatérales. Souvent jetées à la rue avec leurs enfants, leur demeure brûlée, d'autres dont les maris furent exilés parfois jusqu'à sept ans, ont été abandonnées à elles-mêmes avec tout le travail de la ferme et des enfants en bas âge.

À Boucherville, notons Marguerite-Émilie Sabrevois de Bleury, née et décédée en cette ville, femme de Pierre-Amable Boucher de Boucherville et mère de Pierre-Georges-Prévost et de Charles-Eugène Boucher de Boucherville, qui a aidé discrètement son mari et ses enfants durant cette période orageuse.

Subtiles collaboratrices, elles ont fait beaucoup de sacrifices, car en plus des soins prodigués à leur famille, elles n'ont pas hésité à s'impliquer pour la cause.

## ANNEXE

Malgré le sentiment d'appartenance à Boucherville pour les individus ci-après mentionnés, il s'agit, selon nous, d'une liaison au second degré. Ils ont tous participé, d'une certaine manière, à un épisode insurrectionnel, sans toutefois le faire à titre de Bouchervillois de souche ou d'adoption. Leur présence apporte tout de même une touche spéciale à cette période trouble.

- **Joseph AINS(S)E** - Seigneur de l'île Sainte-Thérèse. Il épouse, en secondes noces, Charlotte Vigneau le 3 novembre 1819, à Boucherville. Il est l'un des signataires d'une lettre invitant les Varennois à assister à l'assemblée patriote de Saint-Marc, devant se tenir le 15 mai 1837. Il participe à l'ébauche des résolutions.
- **Antoine-Eusèbe BARDY** - Né à Québec en 1806. Reçu notaire le 11 février 1829, il épouse en cette même année, Marie-Éléonore Bougret-Dufort à Boucherville, puis s'établit à demeure à Saint-Athanase où il devient une figure importante. Il participe à la plupart des activités patriotiques dans le comté de Rouville. Il est arrêté le 28 novembre 1837 près de la frontière américaine alors qu'il tente de se réfugier aux États-Unis. Libéré sous caution le 7 juillet 1838, il s'engage au sein de l'organisation « chasseur » de Saint-Athanase. Il initie plusieurs nouveaux membres au mouvement, ce qui lui vaut une seconde arrestation le 30 novembre.
- **Pierre-Martial BARDY** - Né à Québec en 1797. Enseignant à Boucherville en 1822. Il dénonce avec véhémence les Résolutions Russell. Il participe à la fondation du Comité permanent de Québec, où il est toujours actif au moment des troubles. Prudemment, il décide de se ranger du côté du gouvernement. Il siège à la Chambre d'assemblée de 1834 à 1838. Il est principalement connu comme le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1842. Il décède et est inhumé à Québec en novembre 1869. Il est le frère d'Antoine-Eusèbe Bardy.
- **Stephen Cleveland BLYTH** - Né aux États-Unis en 1771, il arrive au Bas-Canada vers 1809. L'année suivante, il habite Boucherville et fait baptiser son fils Étienne qui occupera ultérieurement la cure à Saint-Jérôme. À l'époque des insurrections, il aurait pratiqué la médecine à Sainte-Martine, dans le comté de Beauharnois.
- **D<sup>r</sup> Pierre-Claude BOUCHER DE LA BRUÈRE** - Baptisé à Boucherville le 28 septembre 1807; il y épouse Marie-Hippolyte Boucher de La Broquerie le 3 octobre 1836. Il est lieutenant aide-major de la division de milice de Boucherville et capitaine aide-major dans le 1<sup>er</sup> bataillon du comté de Kent, dont faisait partie Boucherville. Il s'installe ensuite à Saint-Hyacinthe où il pratique la médecine. En 1836, il y fonde la *Banque Canadienne* en société avec ses beaux-frères Philippe-Napoléon et Charles-Adrien Pacaud, mais les troubles de 1837 ont vite raison de l'institution. Il est présent le 1<sup>er</sup> juin 1837 à l'assemblée patriote de Saint-Hyacinthe et, le 20 octobre, à la prison dudit lieu, en présence d'une quarantaine de compagnons qui prêtent serment « de se soutenir les uns les autres et de s'armer au cas où il viendrait de la cavalerie pour faire des prisonniers... ». Soupçonné d'être sympathique aux patriotes et d'avoir établi à leur intention sa banque, il est arrêté et emprisonné le 4 décembre 1838 et libéré le 29.
- **Jean-Baptiste-René HERTEL DE ROUVILLE** - Né à Montréal en 1789. Le 3 septembre 1816, il épouse à Boucherville Charlotte Boucher de La Broquerie. En 1812, il est capitaine dans les Voltigeurs canadiens et participe à la bataille de Châteauguay. Il est commandant du bataillon de Chambly en 1815 et héritier, en 1819, de la seigneurie de Rouville et d'une partie de la seigneurie de Chambly. Il est accusé de sympathies patriotes par le magistrat de police William Foster Coffin.
- **Pierre-Rémi NARBONNE** - Certains historiens le disent natif de Boucherville, tandis que d'autres le disent originaire de Saint-Rémi. Rien ne démontre qu'il est né à Boucherville. Patriote actif en 1837-1838, il est condamné à mort. Il est exécuté par pendaison, le 15 février 1839, à la prison du Pied-du-Courant.

- **D<sup>r</sup> Jean-Samuel NEWCOMB** - Né en 1775, dans l'État de New York, de l'union de Cyrenius Newcomb et de Jane Morris. Il fait ses études de médecine à Montréal. Il a été baptisé à Boucherville le 1<sup>er</sup> septembre 1810 à l'âge de 34 ans. Le D<sup>r</sup> Newcomb commence à pratiquer sa médecine à Boucherville avant de s'installer à Châteauguay, où il habite en 1837-1838. Actif lors des rébellions, il subit un procès en cour martiale en 1839. Condamné à mort, sa sentence est commuée en déportation en Australie. Il nous est difficile de préciser l'année de retour du D<sup>r</sup> Newcomb au pays, car l'historiographie situe son retour entre les années 1845 et 1848.
  
- **Charles-Adrien PACAUD** - Il est marchand domicilié à Saint-Hyacinthe lors de son mariage à Boucherville, le 24 février 1835, avec Charlotte-Céline, fille du colonel René Boucher de La Bruère et de Julie Weilbrenner. En 1836, fondateur de la *Banque Canadienne* à Saint-Hyacinthe avec son frère Philippe-Napoléon et son beau-frère Pierre-Claude Boucher de La Bruère. Il prit part à la bataille de Saint-Charles.
  
- **Philippe-Napoléon PACAUD** - Notaire à Saint-Hyacinthe. Il épouse à Boucherville le 9 septembre 1834 Julie-Aurélie, fille du colonel René Boucher de La Bruère et de Julie Weilbrenner. Il est considéré comme un leader de l'organisation patriote de Saint-Hyacinthe. Il convoque l'assemblée du 1<sup>er</sup> juin 1837. Il devient capitaine d'une section des Fils de la Liberté et participe à la bataille de Saint-Denis.
  
- **Louis-Joseph PAPINEAU** - Député du comté de Kent de 1809 à 1814, à titre de représentant du second siège, à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada. À cette époque, Boucherville fait partie de ce comté. Homme de culture, il est avocat, seigneur et politicien. Il participe à la guerre de 1812 en qualité de capitaine. Dès 1815, il est choisi par ses pairs pour être président de la Chambre d'assemblée. Il s'impose également comme chef du Parti canadien. Il est opposé à l'union du Haut et du Bas-Canada, à la Confédération de 1867 et favorable à l'annexion aux États-Unis. Il est l'un des fondateurs de la *Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal* (1846). À la suite de la défaite de Saint-Charles, il se réfugie aux États-Unis dans l'espoir d'obtenir l'appui du président Martin Van Buren, demande qui sera refusée. Il s'exile alors en France pour revenir en 1845. Usé par la fatigue politique, Papineau se retire dans son manoir de Montebello où il s'éteint le 23 septembre 1871. Reconnu pour son anticléricalisme, il refuse les derniers sacrements. Excommunié, on lui refuse la sépulture catholique. Il repose dans le caveau familial.
  
- **Jean-Baptiste SÉNÉCAL** - Marchand de Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Le 17 juin 1834, il épouse à Boucherville Louise Séguin. Il participe à l'Assemblée des Six-Comtés et à la bataille de Saint-Charles. Il est arrêté avec Bonaventure Viger lorsqu'il tente de franchir la frontière le 3 décembre 1837.
  
- **John TRACEY** - Marchand d'origine irlandaise; il épouse à Boucherville Mary McCarthy en 1835. Il se réfugie à Albany, New York, pour échapper à la vindicte des Loyalistes, à l'automne 1837. Il tente sa chance aux élections sénatoriales américaines, sans succès. Il décède à Albany le 12 juillet 1875.
  
- **D<sup>r</sup> Séraphin VIGER** - Né à Boucherville le 30 novembre 1809. Médecin à Saint-Jacques-de-l'Achigan en 1835. Présent à l'assemblée patriote de l'Assomption le 29 juillet 1837, il propose une résolution. Il est le frère de Bonaventure et de Hilarion Viger.
  
- **Joseph VINCENT** - Épouse la Bouchervilloise Desanges Delières le 24 février 1830. Il est présent à l'assemblée patriote de Longueuil, le 4 juin 1837. Avec Bonaventure Viger, il est l'un des chefs patriotes qui commandent l'attaque de la cavalerie anglaise à Longueuil. Réfugié aux États-Unis, il prépare l'invasion du Bas-Canada.
  
- **D<sup>r</sup> William WILSON** - Malgré sa mention dans l'historiographie, aucune information ne relie ce personnage aux mouvements « patriote / loyaliste ». Né en Angleterre en 1799, il arrive au Bas-Canada vers 1832. Il est dit médecin à Boucherville et aurait également pratiqué à Chambly.

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- AUBIN, Georges et Jonathan LEMIRE, *Ludger Duvernay, Lettres d'exil 1837-1842*, Montréal, VLB Éditeur, 2015, 302 p.
- BÉDARD, Éric, *Les Réformistes [Une génération canadienne-française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle]*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2009, 415 p.
- BÉDARD, Mylène, *Écrire en temps d'insurrections [Pratiques épistolaires et usages de la presse chez les femmes patriotes (1830-1840)]*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, mai 2017, 340 p.
- BERNARD, Jean-Paul, *Les Rébellions de 1837-1838 [Les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens]*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1983, 349 p.
- BERNARD, Philippe, *Amury Girod [Un Suisse chez les Patriotes du Bas-Canada]*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 2001, 255 p.
- BOUCHER-BELLEVILLE, Jean-Philippe, *Journal d'un patriote (1837 et 1838)*, introduction et notes par Georges Aubin, Montréal, Guérin littérature, 1992, 174 p.
- CHABOT, Richard, *Le curé de campagne et la contestation locale au Québec (de 1791 aux troubles de 1837-38) [La querelle des écoles, l'affaire des fabriques et le problème des insurrections de 1837-38]*, Collection Histoire et Documents d'histoire, Les Cahiers du Québec, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, Ltée, 1975, 242 p.
- CHAGNON, Nicole et Denis CHAGNON, *Pierre Amiot (1781-1838) [Un patriote de Verchères (1837-1838)]*, Verchères, Société Saint-Jean-Baptiste Richelieu-Yamaska, 2004, 20 p.
- CHAGNON, Paul-Henri, *Boucherville, fleuron de la saga des Boucher*, Boucherville, 1987, 85 p.
- COLLECTIF, *Boucherville, Au fil du temps 1667-2017*, Boucherville, Société d'histoire des Îles-Percées Boucherville, 2017, 351 p.
- CÔTÉ, Jean-René, *Feux d'automne*, dans *Lustucru*, numéro 3, automne 1976, Boucherville, Société d'histoire des Îles-Percées Boucherville, pp. 22-27.
- COURNOYER, Jean, *La Mémoire du Québec de 1534 à nos jours [Répertoire de noms propres]*, Montréal, Les Éditions internationales Alain Stanké, 2001, 1860 p.
- DAVID, Laurent-Olivier, *Les Patriotes de 1837-1838*, collection « Mémoires des Amériques », Montréal, Comeau & Nadeau, 2000, 359 p.
- DENISON, Merrill, *Au Pied du Courant [L'Histoire Molson]*, traduit par Alain Grandbois, collaborateur historique Léon Trépanier, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1955, 423 p.
- DESRIVIÈRES, Adélarde-Isidore et Charles RAPIN, *Mémoires de 1837-1838 [suivis de La quête de l'or en Californie]*, présentés et annotés par Georges Aubin, collection Mémoire québécoise, Montréal, Éditions du Méridien, 2000, 195 p.
- FAUTEUX, Ægidius, *Patriotes de 1837-1838*, Montréal, Les éditions des Dix, 1950, 433 p.
- FILTEAU, Gérard, *Histoire des Patriotes*, introduction de Gilles Laporte, Sillery, Les éditions du Septentrion, 2003, 628 p.
- GREER, Allan, *Habitants et Patriotes [La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada]*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1997, 386 p.

- JALETTE, Jocelyn et David GÉRALD, *La République assassinée des Patriotes*, Saint-Damien-de-Brandon, Les éditions du soleil de minuit, 2009, 48 pages.
- JULIEN, Yvon, *Beauharnois... d'hier à aujourd'hui*, deuxième édition revue et corrigée, Beauharnois, Édition : Ville de Beauharnois, 1986, 427 p.
- LABELLE, Marcel, *L'Insurrection des patriotes à Beauharnois en 1838 [Une révolte oubliée]*, Québec, Les éditions du Septentrion, 2011, 287 p.
- LACHANCE, Micheline, *La saga des Papineau [D'après les mémoires inédits du dernier seigneur de Montebello]*, Montréal, Les Éditions Québec Amérique, 2013, 592 p.
- LACOSTE, Marc, *L'Honorable Louis Lacoste*, la Revue du Notariat, volume 81, numéro 5-6, janvier-février 1979, Montréal, pp. 309-314.
- LAMARRE, Jean, *D'Avignon [Médecin, patriote et nordiste]*, Montréal, VLB éditeur, 2009, 185 p.
- LAMBERT, Pierre, *Les Patriotes de Belœil [Le mouvement patriote, les insurrections de 1837-1838 et les paroissiens de Belœil]*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1994, 186 p.
- LAPORTE, Gilles, *Patriotes et Loyaux [Leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838]*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 2004, 414 p.
- LAPORTE, Gilles, *Brève histoire des Patriotes*, Québec, Les éditions du Septentrion, 2015, 361 p.
- LAPORTE, Gilles, *Molson et le Québec*, Montréal, Les éditions Michel Brûlé, 2009, 259 p.
- LEMIRE, Jonathan, *Portraits de patriotes 1837-1838 [Œuvres de Jean-Joseph Girouard]*, Montréal, VLB Éditeur et Jonathan Lemire, 2012, 259 p.
- LEPAILLEUR, François-Maurice, *Journal d'un patriote exilé en Australie (1845-1849)*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1996, 411 p.
- MACKAY, Julien S., *Notaires et patriotes 1837-1838*, préface de Gilles Boileau, Sillery, Les éditions du Septentrion, 2006, 249 p.
- MESSIER, Alain, *Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes 1837-1838*, Montréal, Guérin éditeur ltée, 2002, 497 p.
- MESSIER, Alain, *Dictionnaire encyclopédique et historique de la police politique du Bas-Canada 1838-1840*, Montréal, Guérin éditeur ltée, 2006, 240 p.
- NELSON, Wolfred, *Écrits d'un Patriote 1812-1842*, texte établi et présenté par Georges Aubin, Montréal, Lux Éditeur, 2012, 192 p.
- OUMET, André, *Journal de prison d'un Fils de la Liberté 1837-1838*, texte établi, présenté et annoté par Georges Aubin, Montréal, Éditions TYPO, 2006, 157 p.
- PAPINEAU, Amédée, *Journal d'un Fils de la Liberté 1838-1855*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1998, 957 p.
- PERRAULT, Louis, *Lettres d'un patriote réfugié au Vermont 1837-1839*, textes présentés et annotés par Georges Aubin, collection « Mémoire québécoise », Montréal, Éditions du Méridien, 1999, 198 p.
- REEVES MORACHE, Marcelle, *Les Québécoises de 1837-38*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, Société nationale populaire du Québec, 1975, 27 p.

RHEAULT, Marcel J. et Georges AUBIN, *Médecins et patriotes 1837-1838*, Québec, Les éditions du Septentrion, 2006, 350 p.

SENÉCAL, Gilles, *Boucherville en 1859 [Le recensement paroissial]*, collection Société d'histoire des Îles-Percées Boucherville, Montréal, Les Éditions Histoire Québec, 2004, 63 p.

SENIOR, Elinor Kyte, *Les Habits rouges et les Patriotes*, Montréal, VLB éditeur, 1997, 310 p.

SICOTTE, Anne-Marie, *Histoire inédite des Patriotes [Un peuple libre en images]*, Montréal, Groupe Fides inc., 2016, 439 p.

VEILLEUX, Jean-François, *Les Patriotes de 1837-38 en Mauricie et au Centre-du-Québec [L'influence des Patriotes réformistes à Trois-Rivières et aux environs lors des rébellions au Bas-Canada]*, Drummondville, Éditions du Québécois, 2015, 290 pages.

VEILLEUX, Jean-François, *Les femmes et la révolte de 1837-38*, mai 2017. En ligne : <https://www.gazetteauricie.com/femmes-revolte-1837-38/>. Consulté le 7 décembre 2021.

VIATOR, C.S., *Histoire du Canada*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1915, 259 pages.

## AUTRES SOURCES

ARCHIVES DE LA PAROISSE SAINTE-FAMILLE DE BOUCHERVILLE, 5A/M9/331-1792, 27 novembre 1831, page 76.

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, 1837, N° 1041, *Examen volontaire, Pierre de Boucherville*, 10 décembre 1838.

BAC, MG24-B2, *Fonds Papineau*, vol. 2, p. 2463-2467, microfilm C-15790.

BAnQ Vieux-Montréal, *Liste de signataires de Boucherville certifiée par le notaire Augustin Delisle*, Cote P318, S11, P4, Id 582386, 27 février 1838.

BAnQ Québec, *Affidavit de Jean-Marie Morin, cultivateur, de Boucherville*, Fonds ministère de la Justice, cote E17, S37, D62, Id 243805, 2 décembre 1837.

BAnQ Québec, *Examen d'Adolphe Dugas, clerc-médecin, de Boucherville*, Fonds ministère de la Justice, cote E17, S37, D1933, Id 245679, 12 mai 1838.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE, *Louis-Hippolyte La Fontaine chef du gouvernement de la province du Canada de 1848 à 1851*, Assemblée nationale, Québec.

HAYES, Stéphane, <http://www.1837.qc.ca/1837.pl?out=article&pno=n197>.

LA MINERVE, 6 juillet 1837.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MONTARVILLE, *Saint-Bruno-de-Montarville [Fragments d'histoire]*, 1998, 85 p.

# INDEX

- Ains(s)e, Joseph, 27  
Allard, Jean-Baptiste, 5, 25  
Amiot, Pierre, 5  
Archambault, Joseph-Napoléon-Azarie, 24  
Archibald, Atcheson (voir Gosford comte de), 2-3  
Arnoldi, Daniel D<sup>r</sup> fils, 12  
Atchison, Archibald, lord Gosford, 3  
Aylmer, Matthew Whitworth, 1  
Baldwin, Robert, 3, 21  
Bardy, Antoine-Eusèbe, 27  
Bardy, Pierre-Martial, 27  
Barsalou, David, 24  
Barsalou, François, 24  
Barsalou, Toussaint, 24  
Barsalou, Toussaint-Pierre, 24  
Beauchemin, Paul, 24  
Beauchemin, Toussaint, 24  
Beauclerk, Charles, 12  
Beausoleil, Célestin, 24, 26  
Belleau, Narcise-Fortunat, 4  
Berthelot, Adèle, 21  
Blanchard, Louis, 12  
Blanchard, Louis-Renault, 5  
Blyth, Étienne, 27  
Blyth, Stephen Cleveland, 27  
Boucher de Belleville, Jean-Philippe, 5  
Boucher de Boucherville, Charles-Eugène, 26  
Boucher de Boucherville, Pierre, 23  
Boucher de Boucherville, Pierre-Amable, 1, 4, 13, 19-21, 26  
Boucher de Boucherville, Pierre-Georges-Prévost, 2, 4, 26  
Boucher de Boucherville, René-Amable, 20  
Boucher de La Broquerie, Charlotte, 27  
Boucher de La Broquerie, Marie-Hippolyte, 27  
Boucher de La Bruère, Catherine, 6  
Boucher de La Bruère, Charlotte-Céline, 28  
Boucher de La Bruère, Julie-Aurélie, 28  
Boucher de La Bruère, Pierre-Claude D<sup>r</sup>, 27-28  
Boucher de La Bruère, Joseph, 13  
Boucher de La Bruère, René, 6, 28  
Bouchette, Robert Shore Milnes, 17-19  
Bougret-Dufort, Marie-Éléonore, 27  
Bourget, Ignace M<sup>gr</sup>, 14  
Bowers, Amelia, 20  
Brown, James, 4  
Brown, Thomas Storrow, 3, 11  
Bruneau, François-Pierre, 23  
Cartier, Antoine-Côme, 5  
Casgrain dit Jean, Louis-Jean-Baptiste, 24  
Chagnon, Denis, 5  
Chagnon, Nicole, 5  
Chaussegros de Léry, René, 13  
Chauvin, Jacques, 24  
Chicou-Duvert, François, 5  
Clavet, Hélène, 5  
Coffin, William Foster, 27  
Colborne, John, 20-21  
Cormier, Jean, 24  
Craig, James Henry, 3  
Crochetière, Stanislas, 24  
Davignon, Joseph-François, 8, 11  
Decoigne, Louis-Mars, 24  
Decoigne, Pierre-François-Olivier, 24  
Delières, Desanges, 28  
Delisle, Auguste, 13-14  
Des Rivières, Adélarde-Isidore, 10, 13  
Des Rivières, Rodolphe, 5, 17-19  
Desmaray, Pierre-Paul, 8, 11  
Dewitt, -, 3  
Drolet, Alexandre, 24  
Drolet, Charles, 24  
Drolet, Joseph-Toussaint, 5  
Dubois, Joséphine, 6  
Duchesnois, Eugène-Napoléon D<sup>r</sup>, 2, 5, 19, 24  
Duclos, Louis, 24  
Dugas, Adolphe, 10, 13-14, 22-24  
Dugas, Aimé, 13  
Duminy, Charles, 2  
Duncan, J., dessinateur, 7  
Durham, Lord (voir John George Lambton), 15-16, 18-21  
Duvernay, Ludger, 1  
Ellice, Jane, 25  
Ermatinger, Charles Oakes, 8  
Faribault, Joseph-Édouard, 3  
Faribault, Marie-Aurélie, 3  
Fontaine, Marie-Josephite, 21  
Francis, Jos., 8  
François, -, 24  
Gagné, Michel, 9, 13, 22  
Gauthier, Félicité, 25  
Gauthier dit Saint-Germain, Marguerite, 14  
Gauvin, Henri-Alphonse D<sup>r</sup>, 17-19  
Gérald, David, 8  
Girard, Jean-Baptiste, 2  
Girouard, Jean-Joseph, 21  
Goddu, Toussaint-Hubert, 17-19

Gosford, comte de (voir Atcheson Archibald), 2-3, 13, 16, 21  
 Gravel(le), Jos., 24  
 Gregory, Louise-Elizabeth, 4  
 Hartnell, N., 12  
 Hébert, Joseph, 24  
 Hebert, L.J., 23  
 Hertel de Rouville, Jean-Baptiste-René, 27  
 Hudon, Hyacinthe, 13-14  
 Jacques, Joachim, 24  
 Jalette, Jocelyn, 8  
 Jodoin, Jean-Baptiste, 24-25  
 Joubert, Ambroise-Daniel, 24  
 Julien, Henri, 8  
 Kimber, Timothée, 8  
 Kyte Senior, Elinor, 4  
 Lacasse, Louis, 2, 24  
 Lacoste, François, 24  
 Lacoste, Frs., 25  
 Lacoste, Louis, 2-3, 5-6  
 Lacoste, Louis père, 6  
 La Fontaine, Louis-Hippolyte (voir Ménard), 3, 21-22  
 Lambton, John George (voir Durham)  
 Lamoureux, Jacques, 24  
 Langlois, Jacques, 26  
 Lapierre, Matthius, 24  
 Lareau, Édouard, 24  
 Lartigue, Jean-Jacques M<sup>re</sup>, 14  
 Laurent, David, 13  
 Lechasseur, -, 24  
 Leclère, Pierre-Édouard, 6, 15  
 Lecours, Édouard, 13  
 Levasseur, Marie-Louise, 10  
 Lussier, Paul, 2  
 Lussier, Pierre, 25  
 Malhiot, Édouard-Élisée Nicolas Talentin, 15, 23-24  
 Marchesseault, Siméon, 17-19  
 Marion, Amable, 24  
 Masson, Luc-Hyacinthe D<sup>f</sup>, 17-19  
 Ménard, François, 24  
 Ménard, Frs., 25  
 Ménard dit La Fontaine, Antoine, 21  
 Ménard dit La Fontaine, Louis-Hippolyte (voir La Fontaine)  
 McCarthy, Mary, 28  
 Menier, Augustin, 24  
 Messier, Amable, 24  
 Messier, Augustin, 24  
 Meunier dit Lapierre, Mathias-Dominique Maurice, 24  
 Mignault, Pierre-Marie, curé, 26  
 Molson, John I, 8  
 Molson, John II, 8  
 Monjeau, Louis, 24  
 Morin, Augustin-Norbert, 1  
 Morin, Jean-Marie, 7  
 Morris, Jane, 28  
 Morrison, Julie-Élisabeth-Geneviève (Jane), 22  
 Mount, Charlotte Magenty, 6  
 Mount, Phillip, 6  
 Munro, Henry, 13  
 Narbonne, Pierre-Rémi, 27  
 Nelson, Robert, 10, 15, 22-24  
 Nelson, Wolfred, 5, 7, 11, 17-19  
 Newcomb, Cyrenius, 28  
 Newcomb, Henry, 26  
 Newcomb, Jean-Samuel D<sup>f</sup>, 26, 28  
 Notman, William, 8  
 O'Callaghan, Edmund Bailey, 3, 5  
 Odell, Lewis, lieutenant-colonel, 23  
 Ouimet, André, 3-4  
 Pacaud, Charles-Adrien, 27-28  
 Pacaud, Phillipe-Napoléon, 27-28  
 Pagé dit Saint-Antoine, Hubert, 25  
 Papineau, Louis-Joseph, 1-3, 5, 8, 20-21, 26, 28  
 Pépin, Thomas, curé, 20  
 Perrault, Louis, 26  
 Pie IX, pape, 22  
 Poirier, Ovide, 24  
 Préfontaine, Christophe, 24  
 Préfontaine, Joseph fils, 24  
 Prevost, George, 20  
 Proteau, André, 24  
 Proulx, Louis-Basile, 6  
 Proulx, Marie-Antoinette Thais, 6  
 Quintal, Étienne, 25  
 Quintal, Laurent-Michel, curé, 25  
 Quintin, Amable, 24  
 Raimbault de Saint-Blain, Madeleine, 20  
 Rapin, Charles, 10  
 Robinson, H.R., 19  
 Rodier, Édouard-Étienne, 5  
 Russell, John, 2, 5, 27  
 Sabrevois de Bleury, Clément-Charles, 1, 20 26  
 Sabrevois de Bleury, Marguerite-Émilie, 4, 20,  
 Savoie, Antoine, 7, 24  
 Séguin, Louise, 28  
 Sénécal, Jean-Baptiste, 28  
 Shaffalisky, Frédéric, 13  
 Sicotte, Toussaint, 14  
 Sicotte, Toussaint père, 14  
 Smith, Charles Alexander, 5  
 St-Germain, -, 24

Stewart, Alexis, 13  
Taylor, colonel, 23  
Thom, Adam, 4  
Tracey, John, 28  
Trudel, Marie-Eudoxie, 10  
Turgeon, Louis, 3  
Turgeon, Marie-Hermine, 3  
Van Buren, Martin, président des États-Unis, 28  
Verchères, Thomas, 13  
Viau Lespérance, Marguerite, 24  
Victoria, reine, 22  
Viger, Bonaventure, 2-3, 5, 7-13, 15, 17-20, 23, 25-26, 28  
Viger, Bonaventure père, 10  
Viger, Hilarion, 26, 28  
Viger, Louis-Michel, 2-3, 5  
Viger, Séraphin, 28  
Vigneau, Charlotte, 27  
Vigneau, Joseph, 13, 24  
Vincent, Joseph, 2, 8, 28  
Vosburgh, Abraham, 26  
Wallace, A.H., 19  
Weilbrenner, J., 2  
Weilbrenner, Julie, 28  
Weilbrenner, René-Claude D<sup>r</sup>, 2  
Wetherall, Edward, 11  
Wilson, William, 28



La statue originale de Louis-Hippolyte La Fontaine a été commandée à Henri Hébert, en 1921, et installée sur un socle devant l'Hôtel du Parlement, à Québec. En 1977, toutes les statues furent retirées pour permettre la réfection de l'édifice. Elle fut donc entreposée jusqu'à ce que Boucherville propose de l'accueillir pour 20 ans. Elle fut transportée à Boucherville, en 1982, afin que l'un de ses plus illustres fils ne reste pas dans l'ombre. À l'automne 2002, au terme de l'échéance, la statue est déboulonnée pour être restaurée et retournée dans la capitale nationale.

En contrepartie, la Commission de la capitale nationale du Québec demande à la Fonderie d'art d'Inverness la production d'une copie identique de la première statue de La Fontaine. Elle est érigée, au même endroit, dans le Parc de La Broquerie, à proximité de la Maison dite Louis-Hippolyte La Fontaine, au 314, boulevard Marie-Victorin, à Boucherville. Elle y trône fièrement depuis le 3 juillet 2003.

Photo : Michel Gagné.

